

CHAUFFE-EAU À TIRAGE NATUREL**⚠ AVERTISSEMENT:**

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels, appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service du gaz.

⚠ POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Ne rangez pas et n'utilisez pas d'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
- L'installation et l'entretien de cet appareil doivent être effectués par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service du gaz.

⚠ AVERTISSEMENT:

Tout manquement aux présentes instructions peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort.

**SI VOUS DÉTECTEZ UNE
ODEUR DE GAZ**

- Ne mettez aucun appareil en marche.
- Ne touchez aucun interrupteur électrique; n'utilisez aucun téléphone dans votre édifice.
- appelez immédiatement votre fournisseur de service de gaz à partir du téléphone d'un voisin et suivez ses directives.
- Si vous ne pouvez communiquer avec votre fournisseur de service de gaz, appelez le service des incendies.



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| I) INTRODUCTION | 3 | V) FONCTIONNEMENT | 18 |
| Responsabilités de l'utilisateur | 3 | Flammes du brûleur | 18 |
| II) SÉCURITÉ | 3 | Arrêt d'urgence | 18 |
| Au Canada: | 3 | Vérification du tirage de la cheminée | 18 |
| Aux États-Unis: | 3 | Conditions de service inhabituelles | 18 |
| Avertissement de sécurité: | | Condensation | |
| vapeurs inflammables | 4 | Chauffe-eau bruyant | |
| Avertissement de sécurité: | | Système d'arrêt d'urgence | |
| ébullition | 4 | Anode/odeurs | |
| Avertissement de sécurité: | | VI) ENTRETIEN | 19 |
| monoxyde de carbone | 4 | Nettoyage périodique du filtre à poussière | 19 |
| Soupape de sûreté T&P | 4 | Drainage et rinçage du chauffe-eau | 19 |
| Dispositif de non-retour | 5 | Inspection périodique | 20 |
| III) INSTALLATION | 5 | Nettoyage externe du pare-flammes | 20 |
| Déballage du chauffe-eau | 5 | Nettoyage de la chambre de combustion | |
| Exigences concernant l'emplacement | 5 | et du pare-flammes | 20 |
| Dans les régions sismiques | | Soupape de sûreté T&P | 20 |
| Dégagements et facilité d'accès | 6 | Réarmement et remplacement de l'interrupteur | |
| Alimentation en gaz | 7 | thermique à double action (TCO) (gaz naturel) | 21 |
| Pression d'admission | | Système d'allumage piézoélectrique | 21 |
| Purge de la canalisation de gaz | | Test du système d'allumage | 21 |
| Essai d'étanchéité du gaz | | Enlèvement et remplacement de la | |
| Apport d'air | 8 | commande du gaz/thermostat | 22 |
| Évacuation des gaz de combustion | 8 | Enlèvement de la commande du | |
| Système d'évacuation des gaz de combustion | | gaz/thermostat: | |
| Conformité d'une installation existante | | Remplacement de la commande du | |
| Installation du coupe-tirage | | gaz/thermostat: | |
| Alimentation en eau | 9 | Remplacement de l'assemblage du | |
| Installation de la tuyauterie | | collecteur/brûleur | 22 |
| Raccords-union | | Enlèvement de l'assemblage du | |
| Robinetts-mélangeurs et mitigeurs | 10 | collecteur/brûleur | 23 |
| Système fermé/Expansion thermique | | Enlèvement du brûleur de l'assemblage | |
| Soupape de sûreté T&P | | du collecteur/brûleur | 24 |
| (température et pression) | 11 | Brûleur au gaz à faible émission de | |
| La soupape de sûreté T&P: | | NOx et brûleur au propane | |
| Le tuyau d'écoulement: | | Remplacement de l'assemblage de la | |
| Installation du filtre de la base | 12 | veilleuse/thermopile | 24 |
| Liste de vérification | 13 | VII) CHAUFFAGE COMBINÉ | 26 |
| IV) DIRECTIVES D'UTILISATION | 14 | Normes d'installation | 26 |
| Réglage de la température | 14 | IX) GUIDE DE DÉPANNAGE | 27 |
| Réglage de la température | | Tableau des codes de diagnostics | 30 |
| Réglage du système de commande | | IX) REPAIR PARTS ILLUSTRATION | 32 |
| de la température | 15 | GARANTIE LIMITÉE | 33 |
| Réglage de la température | | | |
| Modes de fonctionnement et réglages | | | |
| Code des témoins lumineux | | | |
| Instructions d'allumage | 15 | | |
| Allumage de la veilleuse: | | | |
| Si le témoin ne se met pas à clignoter: | | | |
| Si la veilleuse ne s'allume pas: | | | |
| Si la veilleuse s'allume mais que témoin | | | |
| ne se met pas à clignoter: | | | |
| Instructions d'allumage | 17 | | |

Votre sécurité et celle de votre entourage sont très importantes.
Nous vous fournissons, dans le présent manuel et sur des autocollants posés sur l'appareil, plusieurs directives de sécurité. Lisez et suivez toujours toutes les directives de sécurité.



Ceci est le symbole d'avertissement du danger.

Ce symbole vous avertit d'éventuels dangers pouvant vous tuer ou vous blesser, ou tuer ou blesser des personnes présentes dans les environs.

Toutes les directives d'utilisation sécuritaire sont précédées du symbole d'avertissement du danger ou des mots "DANGER" ou "AVERTISSEMENT"



DANGER

Vous pouvez être tué ou gravement blessé si vous ne suivez pas immédiatement les directives d'utilisation sécuritaire.



AVERTISSEMENT

Vous pouvez être tué ou gravement blessé si vous ne suivez pas les directives d'utilisation sécuritaire.

Toutes les directives d'utilisation sécuritaire vous informent de la nature du danger, des moyens de prévention et des conséquences du non-respect de ces directives.

I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce chauffe-eau Résistant aux Vapeurs Inflammables. Votre satisfaction envers ce produit nous tient à coeur. Ce chauffe-eau au gaz est conçu pour produire de l'eau chaude à des fins résidentielles. Il peut également être utilisé dans un système de chauffage combiné (eau chaude potable et chauffage). Le système de sécurité Flame Guard^{MC} est conçu pour réduire les risques d'incendies causés par l'allumage de vapeurs inflammables en confinant ces dernières à l'intérieur de la chambre de combustion du chauffe-eau, grâce à son pare-flammes innovateur. Les vapeurs enflammées se consomment ainsi jusqu'à leur extinction complète, sans pouvoir s'échapper jusqu'à la pièce où est installé le chauffe-eau.

Responsabilités de l'utilisateur

Les présentes directives décrivent comment bien installer, utiliser de façon sécuritaire et entretenir le chauffe-eau. Vous avez la responsabilité de vous assurer que votre chauffe-eau est bien installé et entretenu.

LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES DU PRÉSENT MANUEL PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES CORPORELLES OU DES DOMMAGES MATÉRIELS. LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES DIRECTIVES AVANT TOUTE TENTATIVE D'INSTALLATION, DE MISE EN SERVICE OU D'ENTRETIEN DU CHAUFFE-EAU.

L'installation et l'entretien de ce chauffe-eau nécessitent des connaissances techniques dans les domaines de la plomberie, de l'électricité, de la ventilation et de l'alimentation en gaz. Si vous ne possédez pas ces compétences ou si vous avez de la difficulté à interpréter les présentes directives, faites appel à un professionnel qualifié.

Le fabricant de ce chauffe-eau n'est pas responsable de tout dommage causé par une installation inadéquate, un dimensionnement inapproprié, ou tout manquement aux présentes directives.

Préservez la validité de votre garantie: entretenez régulièrement votre chauffe-eau et son système de ventilation, comme détaillé dans la section "Entretien" du présent manuel.



AVERTISSEMENT

Toute réparation au dispositif de sécurité Flame Guard^{MC} doit être effectuée par un technicien d'entretien qualifié.

II) SÉCURITÉ

Ce chauffe-eau est certifié par CSA International comme appareil de Catégorie I, chauffe-eau à ventilation indirecte. Cela signifie qu'il obtient son air comburant de son entourage immédiat ou d'un conduit d'alimentation en air extérieur.

En plus des directives d'installation du présent manuel, ce chauffe-eau doit être installé conformément aux codes locaux, provinciaux ou d'état en vigueur et à la plus récente édition des normes suivantes:

Au Canada:

"Code d'installation du gaz naturel et du propane" CSA-B149.1 et "Code canadien de l'électricité, première partie (CAN/CSA C22.1)", qui sont offerts par:

L'Association canadienne de normalisation (ACNOR/CSA)
5060 Spectrum Way
Mississauga (Ontario) Canada
L4W 5N6

Aux États-Unis:

"National Fuel Gas Code" ANSI Z223.1 (NFPA 54) et "National Electrical Code" (NFPA 70)" offerts par:

American National Standards Institute
25 West 43rd Street
New York, NY 10036

Le code du Massachusetts spécifie que ce chauffe-eau doit être installé en conformité avec le "Massachusetts Plumbing and Fuel Gas Code 248 CMR", articles 2.00 et 5.00".

Consultez votre annuaire téléphonique afin de trouver les autorités locales ayant compétence sur vos installations.

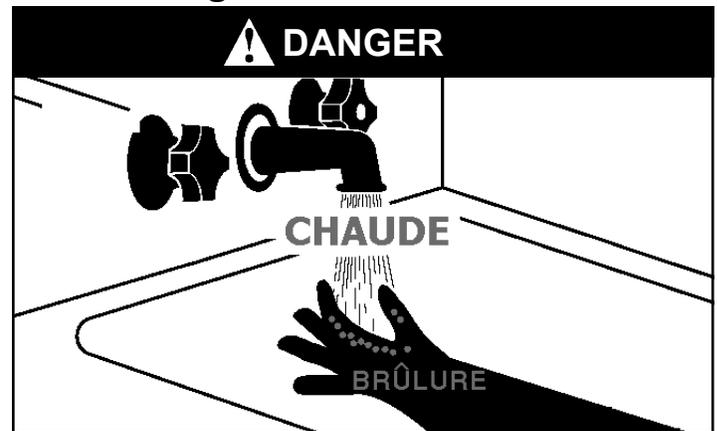
Important: le propriétaire du chauffe-eau doit fournir toutes les fournitures d'installation, est responsable de l'installation, de l'inspection, de l'obtention des approbations et permis, etc. Consultez les autorités compétentes de votre région pour connaître toutes les règles applicables.

Avertissement de sécurité: vapeurs inflammables



Il existe un risque inhérent à l'utilisation de tout appareil à combustible, comme ce chauffe-eau. Voici des exemples d'endroits pouvant ne pas convenir à l'installation d'un chauffe-eau: lieux où sont entreposés ou utilisés des liquides inflammables, de l'essence, des solvants, des adhésifs et autres liquides du même type, lieux où sont entreposés, utilisés ou réparés de l'équipement motorisé ou des véhicules. De par leur nature volatile, les vapeurs inflammables peuvent se déplacer, à partir de leur lieu d'entreposage, sur une distance non négligeable. L'allumeur ou le brûleur de ce chauffe-eau au gaz peut allumer ces vapeurs et ainsi causer un retour de flamme, un incendie ou une explosion pouvant entraîner de graves blessures ou la mort, ainsi que de dommages matériels.

Avertissement de sécurité: ébullition



L'eau chaude produite par cet appareil peut causer de graves brûlures par ébullition. Le risque est plus élevé auprès des jeunes enfants et des personnes âgées ou handicapées lorsque la température de l'eau dépasse 52°C (125°F). Installez des robinets mélangeurs (voir Figure 7) sur les canalisations d'alimentation en eau chaude afin de diminuer les risques d'ébullition aux points d'utilisation, notamment les salles de toilette, les lavabos, les bains. De telles précautions doivent être prises lorsque ce chauffe-eau alimente un lave-vaisselle ou un système de chauffage des locaux.

Avertissement de sécurité: monoxyde de carbone

Comme pour tout appareil à combustible, ce chauffe-eau requiert un apport d'air suffisant pour entretenir la combustion et assurer l'évacuation des gaz de combustion. Un manque d'air peut entraîner une combustion incomplète ou un recyclage des gaz de combustion. Une telle situation peut favoriser la formation de suie ou causer un incendie, ce qui peut entraîner de graves blessures ou la mort par asphyxie.

ASSUREZ-VOUS QUE L'APPORT D'AIR COMBURANT ET DE VENTILATION NE SOIT JAMAIS RESTREINT.



Soupape de sûreté T&P

Tout chauffe-eau doit être muni d'une soupape de sûreté température et pression (T&P). Au Canada, cette soupape doit être certifiée selon la norme "Standard For Temperature, Pressure, Temperature and Pressure Relief and Vacuum

Relief, CSA 4.4". Aux États-Unis, cette soupape doit être certifiée selon la norme "**Relief Valves and Automatic Gas Shutoff Devices for Hot Water Supply Systems, ANSI Z21.22".**

Lorsque ce chauffe-eau est exposé à une inondation, au gel, à un incendie ou à toute autre condition inhabituelle, ne le remettez pas en marche avant qu'il n'ait été préalablement inspecté et approuvé par un professionnel qualifié. CES CONDITIONS PEUVENT CAUSER DES DOMMAGES INTERNES CACHÉS qui ne sont pas couverts par la garantie.

Dispositif de non-retour

Certaines autorités compétentes exigent l'installation d'un dispositif de non-retour (ex.: clapet de non-retour) dans la canalisation principale d'alimentation en eau. La présence d'un tel dispositif nécessite l'installation d'un réservoir d'expansion adéquatement dimensionné afin de remédier au phénomène d'expansion thermique de l'eau survenant lors du cycle de chauffage. Consultez votre fournisseur du service d'eau ou l'autorité compétente locale en matière de plomberie.

Important: un compteur d'eau municipal contient parfois un dispositif intégré de non-retour. Communiquez avec votre fournisseur du service d'eau.

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude lorsque ce chauffe-eau demeure inutilisé sur une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsqu'il est exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de l'évier de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet lors de son ouverture.

III) INSTALLATION

Désemballage du chauffe-eau



AVERTISSEMENT

Risque de charge lourde

Au moins deux personnes sont requises pour déplacer et installer ce chauffe-eau. Le non respect de la présente directive peut causer une blessure au dos ou d'autres blessures.

Important: n'enlevez aucune des étiquettes ou aucun des

autocollants d'instructions permanents situés à l'extérieur ou à l'intérieur des panneaux, ni la plaque signalétique.

1. Veuillez amener le chauffe-eau à l'emplacement où il sera installé avant de le désemballer.
2. Retirez l'emballage de l'appareil et placez les composants et les outils d'installation à proximité.
3. Vérifiez le contenu afin de déceler tout dommage avant d'entreprendre l'installation et la mise en marche de l'appareil.
4. Lisez attentivement et assurez-vous de bien comprendre toutes les directives avant d'entreprendre le montage et l'installation de ce produit.

Si le chauffe-eau ou l'une de ses composantes est endommagé **NE L'ASSEMBLEZ PAS, NE L'INSTALLEZ PAS, NE LE RÉPAREZ PAS.** Communiquez plutôt avec votre fournisseur, il vous indiquera comment procéder.

5. Après l'installation, veuillez disposer du matériel d'emballage de façon adéquate.

Exigences concernant l'emplacement

IMPORTANT:

Ce chauffe-eau doit être installé en stricte conformité avec les directives de ce manuel ainsi qu'avec celles des codes locaux électriques, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le chauffe-eau lui-même se mettent à fuir. **IL EST AINSI IMPÉRATIF** que le chauffe-eau soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du chauffe-eau lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordée, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante, de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, à l'ameublement, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à tout autre bien pouvant être endommagé par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le chauffe-eau est installé dans un édifice multiétagé, sur un sol fini ou sur du tapis. **GSW N'EST PAS RESPONSABLE** de tout dommage causé par une fuite d'eau du chauffe-eau, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisissez un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Quel que soit l'emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le chauffe-eau. Le bac doit pouvoir recueillir une hauteur d'eau **MAXIMALE** de 45 mm (1-3/4 po) et avoir un diamètre supérieur d'au moins 50 mm (2 po) au diamètre du chauffe-eau. On doit enfin raccorder le bac à un drain d'évacuation de capacité suffisante. Lorsque le bac d'égouttement est installé sous un chauffe-eau à combustion, le bac ne doit pas restreindre l'apport d'air comburant.

Note: avant l'installation de ce chauffe-eau, il faut porter une attention particulière aux détails suivants et planifier en conséquence:

- Choix de l'emplacement et dégagement
- Alimentation en gaz; lire "Alimentation en gaz".
- Méthode d'acheminement et localisation d'une source d'air comburant et d'évacuation des gaz de combustion;

lire "Apport d'air".

- Acheminement et fixation de la tuyauterie de ventilation.
- Localisation de la canalisation principale d'alimentation en eau froide et positionnement des canalisations d'eau froide et d'eau chaude; lire "Alimentation en eau".
- Drain d'évacuation et entretien.

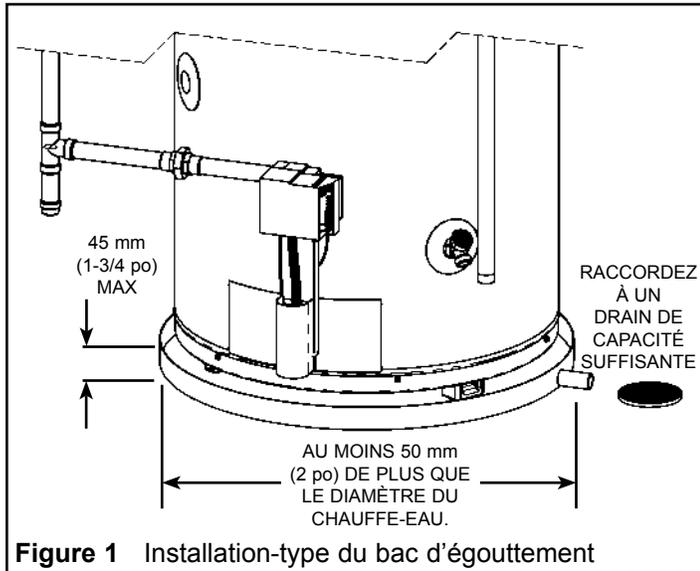


Figure 1 Installation-type du bac d'égouttement

Dans les régions sismiques

Note: le chauffe-eau doit être contreventé, ancré ou attaché de façon à ce qu'il ne se déplace pas lors d'un séisme. Consultez les autorités compétentes de votre région pour connaître les normes applicables.

Note: RELISEZ LES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ DE LA COUVERTURE DU PRÉSENT MANUEL AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.

Dégagements et facilité d'accès

Les distances de dégagement sont illustrées à la Figure 3. Il faut prévoir une distance de dégagement minimale de 600 mm (24 po) à l'avant de l'appareil pour l'inspection et l'entretien. Nous recommandons également une distance de dégagement de 0,9 m (36 po) au-dessus de l'appareil pour les mêmes raisons.

Positionnez le chauffe-eau de façon à ce que toutes ses commandes et la plaque signalétique soient visibles et accessibles.

Le dégagement minimal aux matériaux combustibles varie selon les modèles. Reportez-vous à la plaque signalétique pour confirmer les distances de dégagement.

Voici les distances minimales de dégagement aux matériaux combustibles des appareils de 19 à 50 gallons (72 litres à 189 litres) et de 60 gallons (227 litres) (puissance standard):

| | |
|------------------|---------------|
| Avant | 102 mm (4 po) |
| Côtés et arrière | 25 mm (1 po) |
| Dessus | 203 mm (8 po) |
| Conduit | 152 mm (6 po) |

Voici les distances minimales de dégagement aux matériaux combustibles des chauffe-eau JW6058 et G6058 (haute puissance):

| | |
|------------------|---------------|
| Avant | 127 mm (5 po) |
| Côtés et arrière | 25 mm (1 po) |
| Dessus | 203 mm (8 po) |
| Conduit | 152 mm (6 po) |

Le chauffe-eau de 60 gallons (227 litres) est équipé d'un bouclier réflecteur de chaleur (voir Figure 2). Ce bouclier reflète la chaleur générée dans la chambre de combustion des chauffe-eau à haute puissance afin de protéger les planchers combustibles. Le bouclier est maintenu en place par trois languettes insérées à l'intérieur des pattes du chauffe-eau. Assurez-vous que le bouclier est positionné horizontalement, en parallèle au fond du chauffe-eau et à environ 38 mm (1,5 po) sous le pare-flammes.

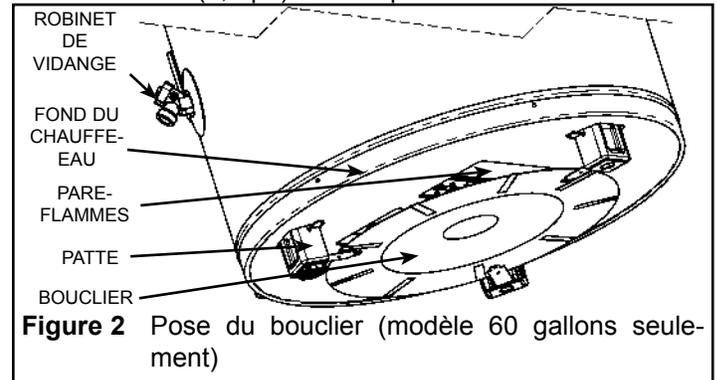


Figure 2 Pose du bouclier (modèle 60 gallons seulement)

AVERTISSEMENT

N'installez pas directement sur du tapis. Disposez plutôt un panneau de métal ou de bois sous le chauffe-eau. Ce panneau doit surplomber la pleine largeur et profondeur du chauffe-eau d'au moins 75 mm (3 po). Si ce chauffe-eau est installé dans un placard ou une alcôve, la totalité de la surface du plancher tapissé doit être recouverte par le panneau. Ce panneau doit être assez résistant pour supporter le poids du chauffe-eau rempli d'eau.

LA NON-RESPECT DES DIRECTIVES D'INSTALLATION DU CHAUFFE-EAU PEUT ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE.

Le chauffe-eau doit être installé dans un emplacement situé à l'abri du gel. L'installation d'un chauffe-eau dans un endroit non isolé (grenier, sous-sols, etc.) peut nécessiter l'isolation de la tuyauterie d'alimentation en eau et de drainage, afin de les protéger du gel. Il faut assurer une ventilation adéquate à un chauffe-eau installé dans un endroit non isolé (grenier, sous-sols, etc.), de façon à ce que la température ambiante de l'emplacement choisi ne dépasse jamais 42°C (108°F). Le robinet de vidange et les commandes doivent être facilement accessibles afin de faciliter leur utilisation et leur entretien. Respectez les distances de dégagement spécifiées sur la plaque signalétique.

Assurez-vous que le chauffe-eau est au niveau. Ce chauffe-eau peut être installé dans un placard ou une alcôve et est certifié pour une installation sur un plancher combustible.

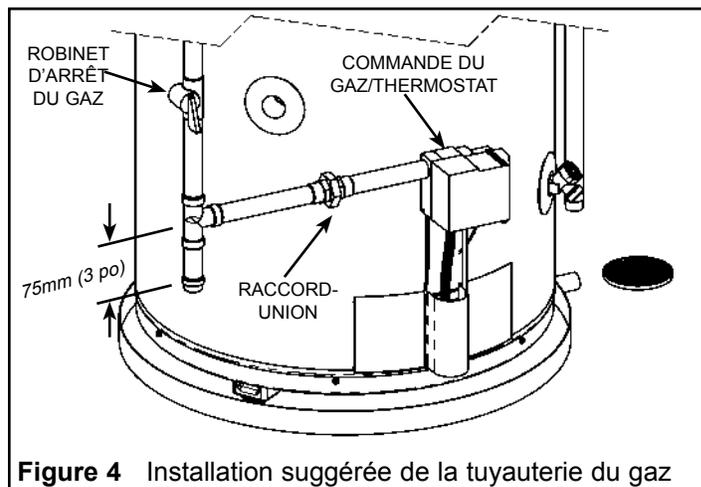
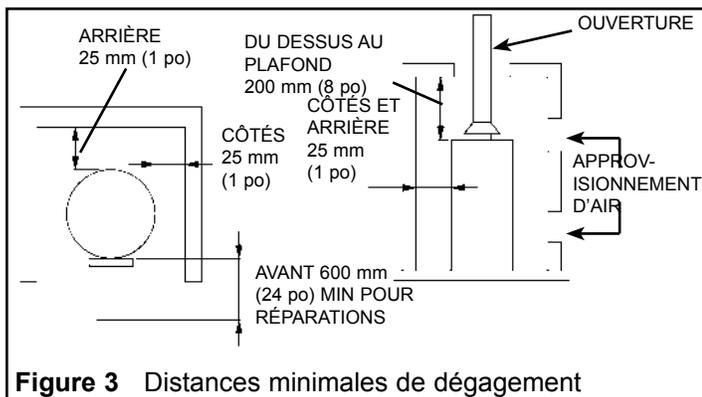


Figure 3 Distances minimales de dégagement

Figure 4 Installation suggérée de la tuyauterie du gaz

N'installez pas le chauffe-eau à proximité d'un appareil de ventilation. Le fonctionnement d'un appareil de ventilation (ventilateur d'extraction, système d'évacuation, sècheuse, foyer, etc.), peut nuire au bon fonctionnement du chauffe-eau. Une attention particulière doit être portée aux conditions que génèrent ces appareils. Un renversement des gaz de combustion (condition d'atmosphère négative) peut occasionner une augmentation de la concentration de monoxyde carbone dans l'air de l'habitation.

Si le chauffe-eau est installé dans un endroit propice à l'accumulation de fibres, de poussières ou d'huile, il peut s'avérer nécessaire de nettoyer régulièrement le pare-flammes (voir section "Entretien").

Important: il est recommandé de placer un bac d'égouttement adéquat sous le chauffe-eau afin de protéger les lieux des dommages causés par la condensation ou par une fuite du réservoir ou des canalisations l'alimentant. Reportez-vous à la Figure 1. Le fabricant de ce chauffe-eau n'est pas responsable de tout dommage causé par l'eau et en lien avec l'utilisation de ce chauffe-eau.

Alimentation en gaz

Installez les canalisations d'alimentation en gaz comme illustré à la Figure 4. N'utilisez que des tuyaux et raccords neufs dont le filetage est bien usiné. Les produits d'étanchéité appliqués sur les filets des tuyaux doivent être approuvés pour une utilisation avec le gaz naturel et le propane.

Utilisez des canalisations bien dimensionnées afin d'assurer un débit de gaz suffisant. La canalisation de gaz doit être fabriquée d'un matériau approuvé pour une utilisation avec le gaz naturel et le propane. Toutes les canalisations doivent être installées en conformité avec tous les codes locaux et l'édition en vigueur du **"Code d'installation du gaz naturel et du propane", CSA-B149.1** au Canada, ou du **"National Fuel Gas Code", ANSI Z223.1 (NFPA 54)** aux États-Unis.

Avant de raccorder le chauffe-eau au réseau d'alimentation en gaz, il faut s'assurer que ce réseau comprend un compteur et un régulateur de capacité suffisante. Si d'autres appareils s'alimentent à partir du même compteur et du même régulateur, ces derniers doivent être en mesure de fournir la puissance totale absorbée par tous les appareils raccordés au réseau.

NE PAS modifier la commande du gaz, l'allumeur, le thermocouple, ou la soupape de sûreté T&P. Toute modification annule toutes les garanties. L'entretien de l'appareil ne devrait être confié qu'à un technicien qualifié.

Pression d'admission

AVERTISSEMENT

La surpressurisation de la commande du gaz peut l'endommager, ce qui peut causer une explosion ou un incendie. Communiquez avec votre fournisseur de gaz ou les autorités compétentes en matière de gaz. NE METTEZ PAS LA COMMANDE DU GAZ EN SERVICE SI ELLE A ÉTÉ SOUMISE À UNE PRESSURE EXCESSIVE.

GSW recommande de régler la pression d'alimentation du gaz, mesurée à l'admission de la commande du gaz, à 7,0 po de colonne d'eau (1,7 kPa) pour le gaz naturel et à 11,0 po de colonne d'eau (2,7 kPa) pour le propane. Ces pressions doivent être mesurées alors que le chauffe-eau est en marche.

La commande de gaz fournie avec ce chauffe-eau est conçue pour résister à une pression d'alimentation maximale de 0,5 psi (14,0 po de colonne d'eau). Cette limite ne doit jamais être dépassée. Le système de sécurité Flame Guard^{MC} est conçu pour fonctionner dans les plages de pression indiquées dans le Tableau. La plaque signalétique du chauffe-eau présente aussi les plages de pressions admissibles au collecteur du brûleur du chauffe-eau.

| Pression au collecteur en po de c.e. (kPa) | Pression min au collecteur en po de c.e. (kPa) | Pression max au collecteur en po de c.e. (kPa) |
|--|--|--|
| 10 (2,48) | 9,2 (2,28) | 10,2 (2,53) |
| 5 (1,24) | 4,5 (1,11) | 5,1 (1,26) |
| 4 (0,99) | 3,6 (0,89) | 4,4 (1,09) |

Tableau 1 Pression au collecteur

Purge de la canalisation de gaz

La purge de la canalisation d'alimentation en gaz permet d'éliminer tout l'air du réseau. Elle doit être effectuée en conformité avec les codes en vigueur par une personne expérimentée. N'effectuez pas la purge dans un espace

confiné ou dans un endroit où il pourrait se produire une inflammation. Afin d'écartier tout risque d'incendie ou d'explosion, l'endroit doit être bien ventilé et toutes les sources potentielles d'inflammation doivent être désactivées. Communiquez avec l'autorité compétente locale en matière de gaz pour connaître les règles applicables.

Essai d'étanchéité du gaz

Important: le chauffe-eau et tous ses raccords doivent subir un essai d'étanchéité avant leur mise en service initiale. L'essai doit être effectué à la pression d'alimentation normale. Si le code d'installation du gaz exige que les canalisations d'alimentation en gaz soient testées à une pression supérieure à 14 po de colonne d'eau (3,5 kPa), le chauffe-eau et son robinet d'arrêt manuel doivent être débranchés de la tuyauterie à l'essai et la canalisation doit être capuchonnée. L'essai d'étanchéité des raccords doit être effectué avec une solution d'eau savonneuse sans chlorure, ou un autre liquide approuvé. La formation de bulles indique une fuite. N'utilisez jamais une allumette ou une flamme nue pour effectuer un essai d'étanchéité. Cela pourrait provoquer un incendie ou une explosion. Colmatez les éventuelles fuites et reprenez l'essai.

NE PAS allumer le brûleur avant que le réservoir ne soit complètement rempli d'eau et que vous ayez inspecté toutes les canalisations et raccords pour vous assurer de leur étanchéité.

Apport d'air

Important: l'air comburant et l'air de ventilation ne doivent pas provenir d'une atmosphère corrosive. Toute défektivité causée par la présence de particules corrosives dans la source d'air n'est pas couverte par la garantie.

L'installation aux endroits suivants, sans en exclure d'autres, pourrait nécessiter un apport d'air comburant provenant de l'extérieur du bâtiment afin de réduire le risque de contamination de la source d'air avec certaines particules chimiques:

- Salons de beauté, laboratoires de traitement de photos
- Édifices avec piscine intérieure
- Salles de lavage, de bricolage ou tout atelier
- Entrepôts de produits chimiques et environs

De telles circonstances peuvent réduire la présence de particules corrosives dans l'apport d'air comburant provenant de l'extérieur du bâtiment, sans toutefois l'éliminer. L'air comburant doit être exempt d'acidifiants comme le soufre, le fluor ou le chlore. Ces produits chimiques se trouvent dans les aérosols, les détergents, les javellisants, les solvants de nettoyage, les purificateurs d'air, la peinture, les produits décapants, les frigorigènes et plusieurs autres produits à usage résidentiel ou commercial. Lorsqu'elles brûlent, les vapeurs émanant de ces produits forment des composés acides hautement corrosifs. Tous ces produits ne doivent pas être entreposés ou utilisés à proximité du chauffe-eau ou d'une prise d'air.

Il faut procurer des volumes suffisants d'air comburant et de ventilation afin d'assurer le bon fonctionnement de ce chauffe-eau et de tous les appareils de l'espace ou du bâtiment où ils sont installés. Veuillez vous conformer aux exigences de l'édition en vigueur du "**Code d'installation**

du gaz naturel et du propane", CSA-B149.1 au Canada, ou du "**National Fuel Gas Code", ANSI Z223.1 (NFPA 54)** aux États-Unis. Si vous êtes incertain à ce propos, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz. Une installation où l'appareil n'est pas alimenté par un débit d'air comburant et de ventilation suffisant risque de causer un incendie ou une explosion pouvant entraîner des dommages matériels, de graves blessures ou la mort.

Assurez-vous d'aménager des ouvertures d'apport d'air de ventilation de taille suffisante afin d'éviter toute surchauffe. Lorsqu'un ventilateur d'extraction est installé dans la même pièce que le chauffe-eau, il faut prévoir des prises d'approvisionnement d'air frais de taille suffisante qui éviteront le renversement du flot des gaz d'évacuation du chauffe-eau (atmosphère négative).

Évacuation des gaz de combustion

Système d'évacuation des gaz de combustion

Ce chauffe-eau est un appareil de Catégorie I, à ventilation non-directe. Le conduit d'évacuation doit être dimensionné et installé en conformité avec tous les codes locaux, provinciaux ou d'état et en conformité avec l'édition en vigueur du "**Code d'installation du gaz naturel et du propane**" **CSA-B149.1** au Canada, ou du "**National Fuel Gas Code**", **ANSI Z223.1 (NFPA 54)** aux États-Unis.

Conformité d'une installation existante

Parfois, le système d'évacuation que vous comptez utiliser a été conçu pour ventiler deux appareils par l'entremise d'un conduit d'évacuation commun. Une telle configuration est appropriée lorsqu'on raccorde exactement au système les appareils pour lequel il a été conçu (typiquement: un chauffe-eau et une fournaise). Lorsqu'un de ces appareils n'est plus relié au conduit d'évacuation commun, par exemple, lors d'un remplacement de fournaise par un modèle muni d'un conduit d'évacuation séparé, il faut débrancher l'appareil restant puis concevoir et installer un système approprié pour l'évacuation des gaz de combustion d'un seul appareil. Le dimensionnement inadéquat d'un système d'évacuation peut entraîner un mauvais fonctionnement de l'appareil et l'apparition de conditions dangereuses, comme le renversement des gaz de combustion, mauvaise combustion, condensation, interruption de la veilleuse ou dérèglement de la séquence d'allumage. Le conduit d'évacuation des gaz de combustion ne doit jamais être obstrué d'une façon pouvant réduire son diamètre effectif et son efficacité. Pour obtenir les exigences de dimensionnement, reportez-vous au "**Code d'installation du gaz naturel et du propane**" **CSA-B149.1**.

Note: la section horizontale du conduit d'évacuation doit conserver une pente ascendante d'au moins 21 mm par mètre (1/4 po par pied) (voir Figure 5).

Dans tous les types d'installation, il est recommandé d'installer des détecteurs de gaz combustibles et de monoxyde de carbone (CO) homologués CSA/UL. Ces détecteurs devraient être installés en conformité avec les directives du fabricant, la réglementation locale et les codes locaux.

Important: si vous ne possédez pas les compétences requises pour installer convenablement le système d'évacuation,

vous ne devriez pas tenter de l'installer. Faites plutôt appel à un installateur qualifié.

Installation du coupe-tirage

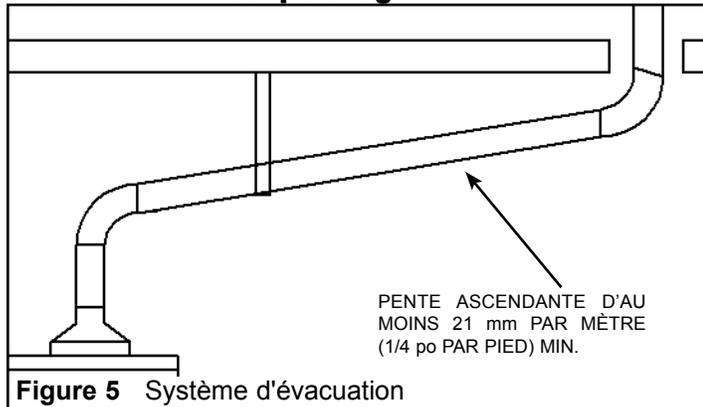


Figure 5 Système d'évacuation

⚠ AVERTISSEMENT



Risque de brûlure

Ne touchez pas aux conduits d'évacuation

Le non-respect de la présente directive peut causer une brûlure.

Alignez et insérez la patte du coupe-tirage comportant une languette spéciale dans la fente située sur le dessus du chauffe-eau. Alignez les autres languettes avec les avant-trous/encoches et arrimez le coupe-tirage à l'aide de trois vis. Ne modifiez pas le coupe-tirage de quelque manière que ce soit. Si vous effectuez le remplacement d'un vieux chauffe-eau, assurez-vous d'utiliser le nouveau coupe-tirage fourni avec le chauffe-eau.

Alimentation en eau

Installation de la tuyauterie

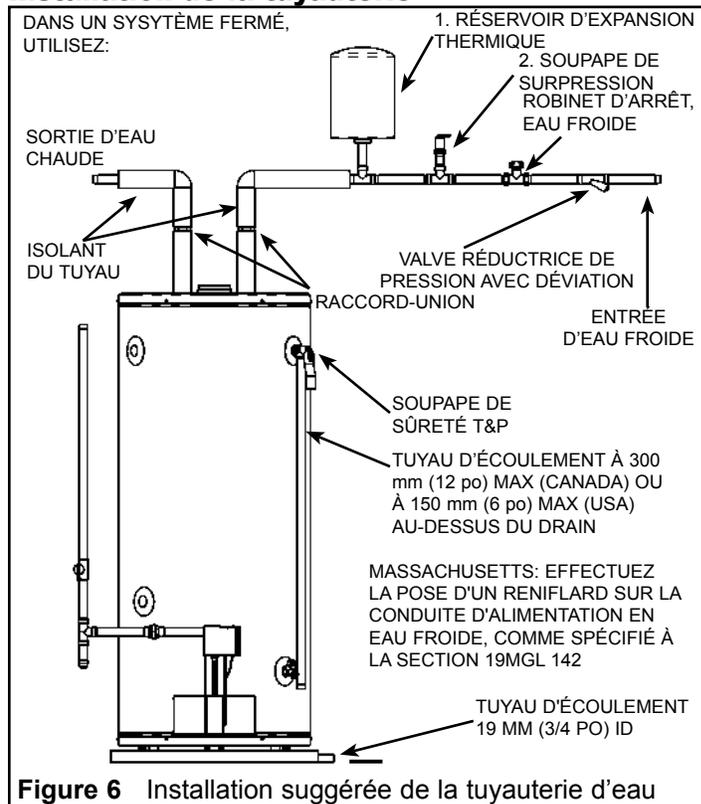


Figure 6 Installation suggérée de la tuyauterie d'eau

Les tuyaux, les raccords et la robinetterie devraient être installés en conformité avec le schéma d'installation (voir Figure 6). Si l'emplacement intérieur choisi risque d'être exposé au gel, la tuyauterie d'alimentation en eau doit être isolée. La pression d'alimentation en eau ne doit pas dépasser 550 kPa (80 psi). Il peut s'avérer nécessaire d'installer une valve réductrice de pression ou un réservoir d'expansion. La valve réductrice de pression devrait être installée sur la canalisation d'alimentation principale en eau de la maison afin d'assurer un équilibre entre les pressions des canalisations de distribution d'eau froide et d'eau chaude.

Important: ne chauffez jamais les raccords d'entrée ou de sortie d'eau du chauffe-eau: ils contiennent des manchons non métalliques et la chaleur les fera fondre. Si vous utilisez des tuyaux en cuivre soudés, veuillez d'abord souder sur les tuyaux un adaptateur fileté, lequel vous visserez ensuite aux orifices d'entrée et de sortie d'eau du chauffe-eau.

Les tuyaux, les raccords et la robinetterie doivent être installés conformément à la Figure 6. Raccordez la canalisation d'alimentation en eau froide (3/4 po NPT) au raccord "COLD" (ou "C"). Raccordez la canalisation d'alimentation en eau chaude (3/4 po NPT) au raccord "HOT" (ou "H").

Important: utilisez toujours une pâte à joint approuvée pour un usage avec de l'eau potable et assurez-vous que tous les raccords sont bien étanches.

Raccords-union

Si la pose de raccords-union s'avère nécessaire, nous recommandons qu'ils soient positionnés au-dessus du

niveau du coupe-tirage, comme illustré à la Figure 6. Si les canalisations sont en acier galvanisé, nous recommandons la pose de mamelons d'extension en acier galvanisé ou la pose de rallonges en acier galvanisé terminées d'un mamelon, de façon à ce que les raccords-union se trouvent au-dessus du coupe-tirage. La même procédure s'applique dans le cas de tuyauterie en cuivre.

Veillez noter:

NE PAS installer ce chauffe-eau avec de la tuyauterie de fonte, d'acier ou ferrugineuse. Le réseau doit être composé d'un matériau convenable pour l'acheminement d'eau potable (pour consommation) comme le cuivre, le CPVC ou le polybutylène. NE PAS utiliser de tuyauterie en PVC.

NE PAS utiliser de pompes, de robinetterie ou de raccords non conçus pour un usage avec de l'eau potable.

NE PAS utiliser de robinetterie pouvant restreindre l'écoulement de l'eau de façon excessive. N'utilisez que des robinets à tournant sphérique ou des robinets-vannes.

NE PAS utiliser de soudure à base de plomb dans les conduites d'eau potable. Utilisez plutôt un composé étain-antimoine ou l'équivalent.

NE PAS réutiliser de canalisations qui ont été précédemment enduites de composés de chromate, de scellant à chaudière ("boiler seal"), ni aucun autre composé chimique.

NE PAS ajouter aucun produit chimique aux canalisations d'alimentation en eau, cela contaminerait l'eau potable.

Robinet-mélangeurs et mitigeurs



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais de jeunes enfants utiliser un robinet d'eau chaude et ne les laissez jamais seuls lors du remplissage d'une baignoire. Ne laissez jamais un enfant ou une personne aux capacités intellectuelles réduites prendre un bain ou une douche sans supervision. Ces personnes sont plus à risque de s'ébouillanter.

L'eau chaude peut ébouillanter: les chauffe-eau sont conçus pour produire de l'eau chaude. L'eau chaude utilisée dans les applications de chauffage des locaux, pour le lavage du linge ou de la vaisselle, ou tout autre usage de désinfection, est en mesure d'instantanément infliger une blessure permanente. Certaines personnes sont plus susceptibles que d'autres de subir des blessures permanentes par ébullition. C'est le cas des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées physiquement ou mentalement.

Si certains des utilisateurs du chauffe-eau font partie de ces groupes ou s'il existe un code local, provincial ou d'état prescrivant une température limite aux robinets d'eau chaude, vous devrez prendre un certain nombre de précautions. En plus de régler l'appareil à la plus faible température qui vous permettra de satisfaire à vos besoins en eau chaude, vous devriez procéder à la pose de mitigeurs directement sur les robinets d'eau chaude ou d'un robinet-mélangeur à la sortie du chauffe-eau. Les mitigeurs sont vendus dans la plupart des plomberies et quincailleries. Veillez suivre les

directives d'installation de leur fabricant. Avant de modifier les réglages d'usine du thermostat, veuillez consulter la rubrique "Réglage de la température" du présent manuel.

Système fermé/Expansion thermique

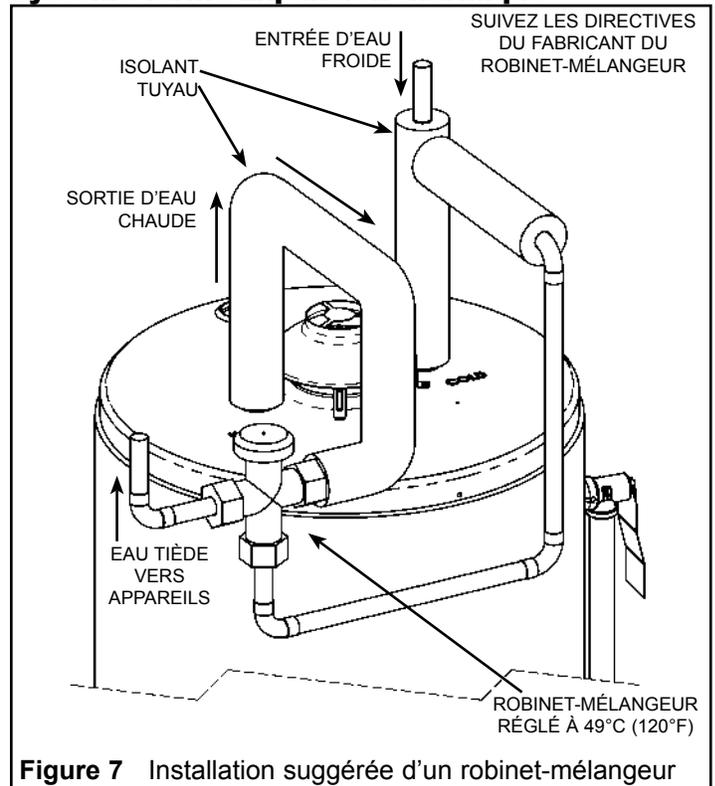


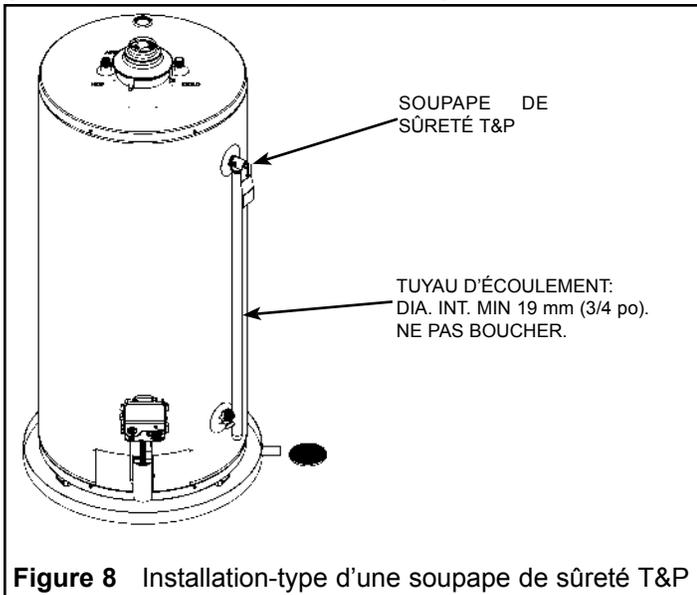
Figure 7 Installation suggérée d'un robinet-mélangeur

Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système d'alimentation fermé. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour. Cela crée un système "fermé". Lors du cycle de chauffage du chauffe-eau, le volume d'eau prend de l'expansion, ce qui engendre une hausse de pression dans le chauffe-eau. Cela peut entraîner la décharge occasionnelle d'une faible quantité d'eau chaude par la soupape de sûreté T&P. Voici deux recommandations permettant de remédier à cette situation:

1. Installez un réservoir d'expansion à diaphragme conçu pour l'eau potable sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Le réservoir d'expansion doit avoir un volume minimal de 5,7 litres (1,5 gallon U.S.) pour chaque 190 litres (50 gallons U.S.) de capacité du chauffe-eau et il doit avoir une pression nominale de fonctionnement de 1 035 kPa (150 psi) ou égale à la pression de service du chauffe-eau.
2. Installez une soupape de surpression ayant une pression nominale maximale de 125 psi sur la canalisation d'alimentation en eau froide. Assurez-vous que toute décharge de cette soupape est dirigée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante et qu'elle est à l'abri du gel. Communiquez avec votre fournisseur de service d'eau ou un inspecteur en plomberie pour obtenir plus de renseignements au sujet des méthodes de contrôle de la pression.

Important: ne pas boucher ou enlever la soupape de sûreté T&P.

Soupape de sûreté T&P (température et pression)



Reportez-vous à la Figure 8: Installation-type d'une soupape de sûreté T&P.

Important: seule une soupape de sûreté T&P neuve doit être utilisée sur votre chauffe-eau. N'utilisez pas de soupape de sûreté T&P usagée ou ancienne, car elle risque d'endommager le chauffe-eau ou ne pas avoir la pression nominale exigée par votre nouveau chauffe-eau. N'installez aucune robinetterie entre le chauffe-eau et la soupape de sûreté T&P.

La soupape de sûreté T&P:

- Doit être reliée à un tuyau d'écoulement approprié.
- Ne doit pas avoir une pression nominale supérieure à la pression de service indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau.

Le tuyau d'écoulement:

- Ne doit pas avoir un diamètre inférieur à celui de la soupape de sûreté T&P ou comporter un manchon réducteur.
- Ne doit jamais être capuchonné, bloqué ou bouché, ni comporter de robinetterie sur toute portion du tuyau comprise entre la soupape de sûreté et son orifice.
- L'orifice du tuyau d'écoulement doit se terminer à une distance maximale de 300 mm (12 po) max (Canada) ou 150 mm (6 po) max (É.-U.) au-dessus d'un drain de plancher ou à l'extérieur du bâtiment.
- Doit être en mesure de soutenir une température de 121 °C (250 °F) sans aucune déformation.
- Doit être installé de façon à assurer le drainage de la soupape de sûreté T&P et du tuyau d'écoulement.
- Ne doit pas se décharger à proximité ou sur tout dispositif électrique ou fil électrique.

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'explosion

- Si la soupape de sûreté T&P (température et pression) coule ou suinte, veuillez la faire remplacer par un plombier licencié.
- Ne bouchez pas la soupape.
- N'enlevez pas la soupape.
- Le non respect de la présente directive peut causer la mort ou une explosion.

Installation du filtre de la base

Important: la base du chauffe-eau est protégée par un filtre à poussière. Afin d'assurer le bon fonctionnement du chauffe-eau, il est essentiel que le filtre à poussière soit correctement installé. Si vous rencontrez des difficultés lors de l'installation ou pour toute question, communiquez avec un technicien qualifié.

1. Unissez les deux bandes du filtre au point de raccordement approprié (voir Figure 9) afin de former une longue bande continue.
2. Enroulez la longue bande de filtre autour de la base du chauffe-eau et joignez ses extrémités au point de raccordement qui assurera son bon ajustement autour du chauffe-eau. Insérez d'abord la tige du haut dans le point de raccordement correspondant (voir Figure 10). Maintenez ce joint en place en l'appuyant sur le chauffe-eau. Faites légèrement glisser la bande vers le haut, ce qui vous permettra d'insérer la seconde tige dans le second orifice. Poussez pour insérer (voir Figure 11).

Note: en fonction de la taille de votre chauffe-eau, une certaine longueur de filtre risque d'être inutilisée. Vous pouvez couper toute longueur excédentaire.

3. Une fois le raccordement effectué, glissez légèrement le filtre vers le bas afin d'assurer un bon ajustement du filtre à la fois contre la paroi du chauffe-eau et le plancher (ou le bac d'égouttement, si installé). Voir Figure 12.
4. Il est recommandé d'effectuer une inspection périodique du filtre afin de garantir une circulation d'air constante vers le chauffe-eau.

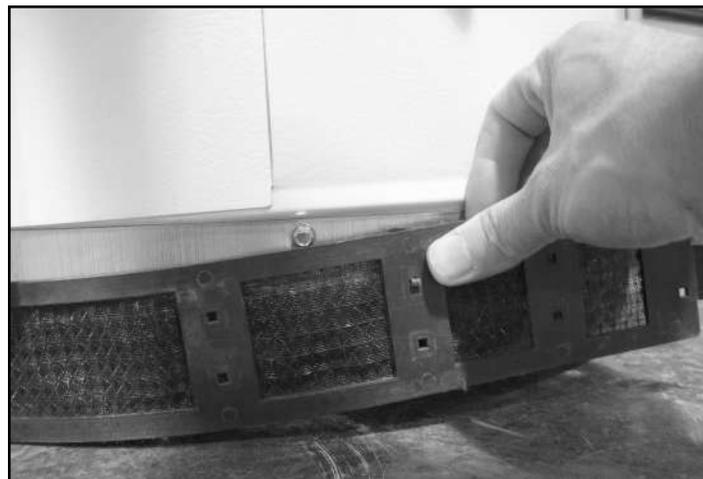


Figure 10 Pose du filtre, étape 2a



Figure 11 Pose du filtre, étape 2b

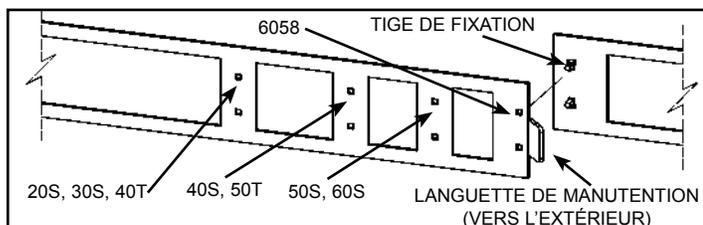


Figure 9 Points de raccordement des bandes de filtre

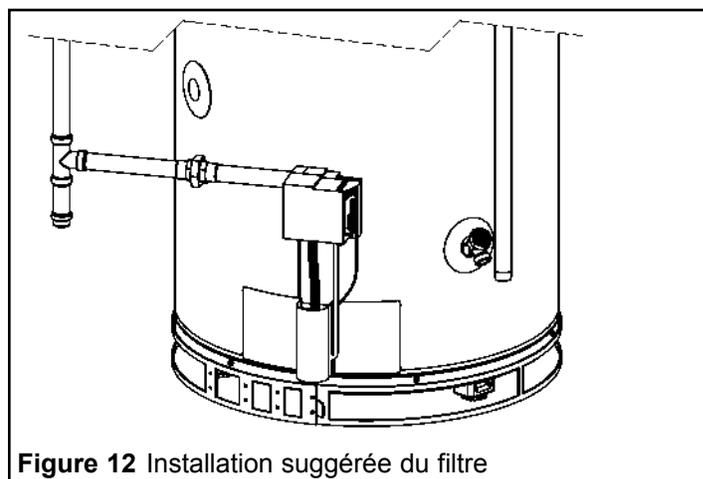


Figure 12 Installation suggérée du filtre

Liste de vérification

Cocher ici

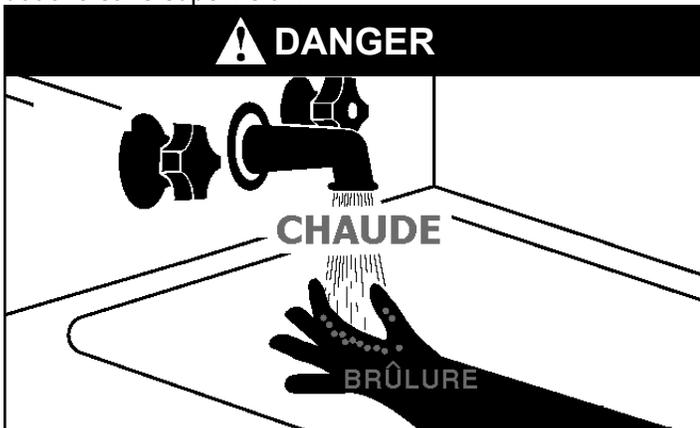
Cocher ici

1. Est-ce que la série de conseils et directives d'utilisation sécuritaire présentée dans ce manuel a été appliquée?
2. Est-ce que la tuyauterie du gaz est conforme aux exigences de votre fournisseur de gaz?
3. Est-ce que la canalisation d'alimentation en gaz a subi un essai d'étanchéité?
4. Est-ce que la pression d'alimentation du gaz est correcte?
5. Est-ce que le chauffe-eau est raccordé à la bonne source de combustible, comme indiqué sur la plaque signalétique (gaz naturel/propane)?
6. Est-ce que les distances minimales de dégagements avec toute matière combustible sont respectées?
7. Est-ce que tous les raccordements nécessaires à l'alimentation en eau du chauffe-eau ont été effectués correctement? Y a-t-il des fuites?
8. Est-ce que le réservoir est complètement rempli d'eau?
9. Est-ce que le robinet d'arrêt sur le tuyau d'alimentation en eau froide du chauffe-eau est ouvert?
10. Est-ce que le tuyau de ventilation a été installé correctement et est-ce que ses sections horizontales et verticales sont adéquatement supportées?
11. Est-ce que le conduit d'amenée d'air est dégagé et libre de toute obstruction?
12. Est-ce que la soupape T&P est installée? Est-ce que les orifices du tuyau d'écoulement et de la soupape T&P sont dégagés et libres de toute obstruction?
13. Est-ce que le bac d'égouttement est installé et raccordé à un drain d'évacuation de capacité suffisante?
14. Est-ce que les précautions nécessaires ont été prises afin de contrer les dommages causés par une éventuelle fuite?
15. Est-ce que l'entourage immédiat du chauffe-eau est ventilé de façon adéquate?
16. Absence d'appareil de ventilation générant une condition d'atmosphère négative?
17. Est-ce que de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables se trouvent à proximité du chauffe-eau?
18. Est-ce que le joint d'étanchéité de la plaque de l'assemblage du collecteur est bien en place?
19. Est-ce que le regard est en bon état?
20. Est-ce que le pare-flammes est propre et en bon état?
21. Est-ce que le bloc du collecteur est bien installé sur la plaque d'accès à la chambre de combustion?
22. Est-ce que les raccordements de la veilleuse et du collecteur sont bien étanches?
23. Est-ce que la plaque interne située au bas du chauffe-eau est solidement vissée en place?
24. Le grenier et autres endroits non-conditionnés sont-ils ventilés de façon adéquate, de façon à ce que la température ambiante ne dépasse jamais 42°C (108°F)?

IV) DIRECTIVES D'UTILISATION

Réglage de la température

L'EAU CHAUDE PEUT ÉBOUILLANTER: les chauffe-eau sont conçus pour produire de l'eau chaude. L'eau chaude utilisée dans les applications de chauffage des locaux, pour le lavage du linge ou de la vaisselle, ou tout autre usage de désinfection, est en mesure de provoquer instantanément une blessure permanente. Certaines personnes sont plus susceptibles que d'autres de subir des blessures permanentes par ébouillantage. C'est le cas des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées physiquement ou mentalement. Si certains des utilisateurs du chauffe-eau font partie de ces groupes ou s'il existe un code local, provincial ou d'état prescrivant une température limite aux robinets d'eau chaude, vous devrez prendre un certain nombre de dispositions. Ne laissez jamais de jeunes enfants utiliser un robinet d'eau chaude et ne les laissez jamais seuls lors du remplissage d'une baignoire. Ne laissez jamais un enfant ou une personne handicapée prendre un bain ou une douche sans supervision.



De l'eau chauffée à plus de 52°C (125°F) peut causer instantanément de graves brûlures ou la mort par ébouillantage.

Les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées présentent un risque plus élevé d'ébouillantage.

Vérifiez la température de l'eau avant de prendre un bain ou une douche.

Il existe des robinets-mélangeurs permettant de limiter la température de l'eau.

Il est recommandé de réduire la température de l'eau afin de réduire les risques d'ébouillantage. Il est plus recommandé, en toutes circonstances, de régler la température de consigne du chauffe-eau à la valeur minimale qui permettra de satisfaire à vos besoins en eau chaude. Un tel réglage optimisera également le rendement énergétique du chauffe-eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'ébouillantage

Les risques d'ébouillantage sont plus grands lorsque la température sélectionnée est trop élevée.

La sélection d'une température de consigne supérieure à 49°C (120°F) à l'aide du bouton du thermostat augmente le risque d'ébouillantage.

L'eau chaude peut causer une brûlure au troisième degré:

en 6 secondes à 60°C (140°F)

en 30 secondes à 54°C (130°F)

en 5 minutes à 49°C (120°F)

Réglage de la température

Il existe des robinets-mélangeurs qui réduisent la température de l'eau chaude dans tout le réseau (voir Figure 7). Il existe aussi des dispositifs peu dispendieux (mitigeurs) qui se vissent aux robinets et qui limitent la température de l'eau qui s'en écoule. Contactez un plombier licencié ou l'autorité compétente locale en matière de plomberie.

Note: lors des périodes de faible utilisation d'eau chaude, la sélection d'un point de consigne plus bas réduit les pertes énergétiques et pourrait suffire à vos besoins en eau chaude. Si vous prévoyez avoir besoin d'une plus grande quantité d'eau chaude, la sélection d'une température de consigne plus élevée permettra de répondre à vos besoins accrus. Lorsque vous quittez votre résidence pour une période prolongée (p. ex.: vacances), réglez le thermostat à son niveau le plus bas. Cela réduit la température de l'eau dans le réservoir et minimise les pertes énergétiques, tout en évitant le gel du réservoir.

Le thermostat est réglé en usine à la position "Veilleuse". Une fois la veilleuse allumée, le point de consigne peut être réglé en faisant tourner le bouton du thermostat jusqu'à la valeur désirée. La température de départ recommandée est de 49°C (120°F). Alignez le repère du bouton avec la température de consigne désirée, comme illustré à la Figure 13. Les risques d'ébouillantage sont plus grands lorsque la température sélectionnée est trop élevée.

Note: les températures inscrites sur la commande du gaz/ thermostat sont approximatives. La température réelle de l'eau chaude peut varier.

Important: la sélection d'une température de consigne supérieure à 49°C (120°F) à l'aide du bouton du thermostat augmente le risque d'ébullition. L'eau chaude peut causer une brûlure au premier degré en moins de:

| Température de l'eau °C (°F) | Temps pour brûlure au 1er degré (moins grave) | Temps pour brûlure aux 2e et 3e degrés (très grave) |
|------------------------------|---|---|
| 43 (110) | temp. douche normale | |
| 47 (116) | seuil de la douleur | |
| 47 (116) | 35 minutes | 45 minutes |
| 50 (122) | 1 minute | 5 minutes |
| 55 (131) | 5 secondes | 25 secondes |
| 60 (140) | 2 secondes | 5 secondes |
| 65 (149) | 1 seconde | 2 secondes |
| 68 (154) | instantané | 1 seconde |

U.S. Government Memorandum, C.P.S.C.,
Peter L. Armstrong, 15 septembre 1978

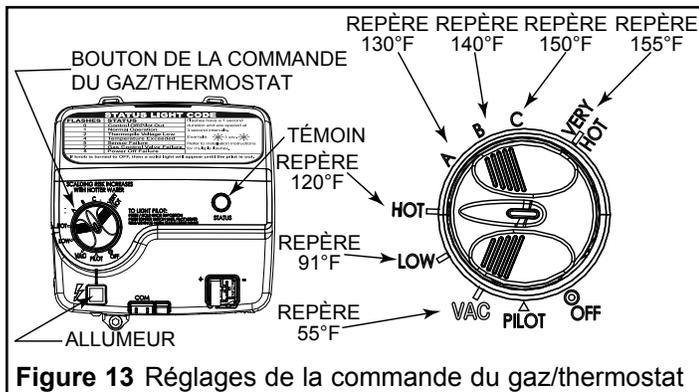


Figure 13 Réglages de la commande du gaz/thermostat

S'il survenait une surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne se refermait pas automatiquement, fermez manuellement le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau.

Réglage du système de commande de la température

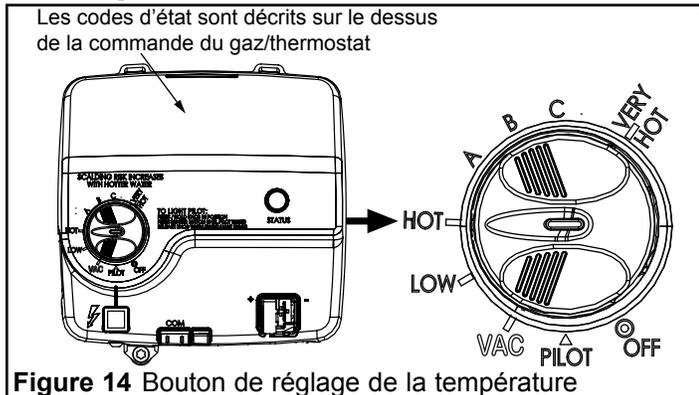


Figure 14 Bouton de réglage de la température

Réglage de la température

La plage de réglage de la température de consigne varie de 13°C (55°F) à 68°C (155°F). Faites tourner le bouton de la commande du gaz/thermostat jusqu'à la température de consigne désirée.

Note: les températures indiquées sont approximatives. La température réelle de l'eau chaude peut varier.

Modes de fonctionnement et réglages

- Mode normal - Le module de commande tente de maintenir la température de l'eau à la valeur réglée par l'utilisateur.
- Mode vacances (VAC) - Le module de commande maintient une température d'approximativement 13°C (55°F). Ce réglage est recommandé lorsque le chauffe-eau n'est pas utilisé pendant une longue période de temps. Ce mode de fonctionnement réduit la température de consigne à une valeur qui évite le gel de l'eau dans le réservoir tout en minimisant les pertes d'énergie.

Code des témoins lumineux

| Clignotements normaux: | |
|---|--|
| 0 clignotement | La commande est à l'arrêt ou la veilleuse est éteinte. |
| 1 clignotement | Indique un fonctionnement normal. |
| Témoin rouge en continu indique que la commande du gaz/thermostat s'arrête. | |
| Clignotements diagnostiques: | |
| Si le chauffe-eau ne fonctionne pas, tentez de décoder les codes diagnostics après une tentative d'allumage de la veilleuse. Pour plus de détails, consultez la section "Tableau des codes de diagnostics". | |
| 2 clignotements | Basse tension à la thermopile |
| 4 clignotements | Surchauffe |
| 5 clignotements | Problème détecteur |
| 7 clignotements | Problème commande électronique |
| 8 clignotements | Pour plus de détails, consultez la section "Tableau des codes de diagnostics". |

Instructions d'allumage

Veillez lire attentivement et assurez-vous de bien comprendre toutes ces directives avant le démarrage initial ou le réallumage de la veilleuse. Assurez-vous que le regard de la chambre de combustion est présent et en bon état (voir Figure 24). Assurez-vous que le réservoir est complètement rempli d'eau avant de procéder à l'allumage de la veilleuse. Consultez la plaque signalétique du chauffe-eau située près de la commande du gaz/thermostat afin de déterminer quel est le type de gaz approprié. N'utilisez ce chauffe-eau qu'avec le type de gaz indiqué sur la plaque signalétique. Si vous avez des questions ou des doutes à ce sujet, consultez votre fournisseur de gaz.

Note: ce chauffe-eau est alimenté par une thermopile.

Allumage de la veilleuse:

- Lisez et suivez les directives de l'étiquette d'allumage apposée sur le chauffe-eau.

2. Tournez le bouton de réglage de gaz jusqu'à la position veilleuse "PILOT". Appuyez sur le bouton à fond et maintenez-le enfoncé. Le bouton s'enfonce d'environ 6 mm (1/4 po) s'il est correctement réglé à la position PILOT.
3. Appuyez de façon répétitive sur le bouton de l'allumeur (jusqu'à 90 secondes), ou jusqu'à ce que le témoin lumineux se mette à clignoter. Si le témoin ne se met pas à clignoter après 90 secondes, ARRÊTEZ. Attendez 10 minutes avant de tenter un autre essai d'allumage de la veilleuse. Répétez ces étapes 2-3 fois, si nécessaire. Le processeur sophistiqué de cette commande du gaz force une période d'attente de 10 minutes entre chaque essai d'allumage. Si le témoin se met à clignoter, relâchez le bouton de commande et réglez-le à la température de consigne désirée. ("Hot" correspond approximativement à 49°C (120°F).)

Si le témoin ne se met pas à clignoter:

1. Attendez 10 minutes avant de tenter un autre essai d'allumage de la veilleuse.
2. Si le témoin ne se met pas à clignoter, reprenez la procédure d'allumage décrite sur l'étiquette du chauffe-eau. Enlevez la porte d'accès externe. Le bouton de commande doit être réglé à la position PILOT et maintenu enfoncé pendant que l'on appuie de façon répétitive sur le bouton de l'allumeur (environ 1 fois par seconde pendant 90 secondes). Retirez la porte externe et observez la veilleuse par le regard de la chambre de combustion (voir Figure 24).
3. Continuez à faire cliquer le bouton de l'allumeur (jusqu'à 90 secondes) jusqu'à ce que la veilleuse s'allume.
4. Une fois la veilleuse allumée, maintenez le bouton de commande enfoncé jusqu'à ce que le témoin se mette à clignoter.
5. Relâchez le bouton de commande et réglez-le à la température de consigne désirée. ("Hot" correspond approximativement à 49°C (120°F).)
6. Remettez le panneau d'accès externe en place.

Si la veilleuse ne s'allume pas:

1. Attendez 10 minutes avant de tenter un autre essai d'allumage de la veilleuse. L'échec de l'allumage de la veilleuse pourrait être causé par l'absence de production d'étincelle à l'allumeur ou par la non-alimentation de l'appareil en gaz (dans le cas d'une nouvelle installation, il pourrait encore y avoir de l'air dans la canalisation d'alimentation). Il devrait être possible d'apercevoir une étincelle à travers le regard chaque fois que le bouton de l'allumeur est enfoncé (voir Figure 24). Il est possible que vous deviez fermer l'éclairage de la pièce afin d'apercevoir l'étincelle. Il n'est pas nécessaire de maintenir le bouton de commande enfoncé pour vérifier l'étincelle. Il suffit de regarder à travers le regard de verre tout en enfonçant le bouton de l'allumeur. Si vous n'apercevez pas d'étincelle lorsque le bouton de l'allumeur est enfoncé, vérifiez tous les branchements de fils et assurez-vous qu'ils sont bien serrés.
2. Si vous apercevez une étincelle, tentez de rallumer la veilleuse en suivant la procédure d'allumage décrite sur

l'étiquette du chauffe-eau. Assurez-vous que l'appareil est bien alimenté en gaz. S'il y a de l'air dans la canalisation d'alimentation en gaz, il pourrait être nécessaire d'effectuer plusieurs essais d'allumage avant que la canalisation ne se remplisse complètement de gaz, ce qui permettra d'allumer la veilleuse.

| ⚠ AVERTISSEMENT | |
|--|--|
|  | <p>Risque d'explosion</p> <p>Remplacez le regard s'il est manquant ou endommagé.</p> <p>Le non-respect de la présente directive peut entraîner la mort, une explosion ou un incendie.</p> |

Si la veilleuse s'allume mais que témoin ne se met pas à clignoter:

1. Une fois la veilleuse allumée, maintenez le bouton de commande enfoncé jusqu'à ce que le témoin se mette à clignoter. Si la veilleuse reste allumée pendant 90 secondes et que le témoin ne se met toujours pas à clignoter, il se pourrait que les raccordements de la thermopile soient lâches, que l'interrupteur thermique soit déclenché ou que la thermopile soit défectueuse.
2. Enlevez la porte d'accès externe.
3. Appuyez sur le bouton de réinitialisation de l'interrupteur thermique (voir Figure 24).
4. Si vous entendez un clic, cela pourrait signifier qu'il s'était déclenché. Ne tentez pas d'allumer la veilleuse si des vapeurs inflammables sont présentes. Vérifiez si le pare-flammes présente une décoloration, qui pourrait avoir été causée par un allumage de vapeurs inflammables. Si le pare-flammes est décoloré, ne tentez pas de rallumer la veilleuse. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien d'entretien qualifié.
5. Vérifiez les connexions de la thermopile et entre l'interrupteur thermique et la commande du gaz/thermostat. Assurez-vous que toutes ces connexions sont bien solides (voir Figure 24).
6. Remettez en place la porte d'accès externe.
7. Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau.
8. Tout en maintenant enfoncé le bouton de commande réglé à la position PILOT, cliquez de façon répétitive sur le bouton de l'allumeur. Une fois la flamme allumée, maintenez le bouton de commande enfoncé jusqu'à ce que le témoin se mette à clignoter. Lorsque le témoin se met à clignoter, relâchez le bouton de commande et réglez-le à la température de consigne désirée. ("Hot" correspond approximativement à 49°C (120°F).)

Instructions d'allumage

FOR YOUR SAFETY READ BEFORE LIGHTING

WARNING: If you do not follow these instructions exactly, a fire or explosion may result causing property damage, personal injury or loss of life.

BEFORE LIGHTING: ENTIRE SYSTEM MUST BE FILLED WITH WATER AND AIR PURGED FROM ALL LINES

- A. This appliance has a pilot which is lit by a piezoelectric spark gas ignition system. Do not open the inner door of the appliance and try to light the pilot by hand.
 - B. **BEFORE LIGHTING** smell all around the appliance area for gas. Be sure to smell next to the floor because some gas is heavier than air and will settle on the floor.
- WHAT TO DO IF YOU SMELL GAS**
- Do not try to light any appliance.
 - Do not touch any electric switch; do not use any phone in your building.
 - Immediately call your gas supplier from a neighbor's phone. Follow the gas supplier's instructions.
 - If you cannot reach your gas supplier, call the fire department.
- C. Use only your hand to push in or turn the gas control knob. Never use tools. If the knob will not push in or turn by hand, don't try to repair it, call a qualified service technician. Force or attempted repair may result in a fire or explosion.
 - D. Do not use this appliance if any part has been under water. Immediately contact a qualified installer or service agency to replace a flooded water heater. Do not attempt to repair the unit! It must be replaced!

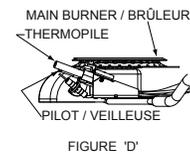
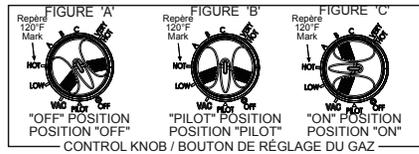
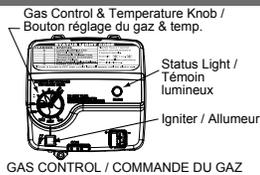
POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ ATTENTIVEMENT AVANT L'ALLUMAGE

AVERTISSEMENT: Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion entraînant des dommages matériels, des blessures ou la mort.

AVANT L'ALLUMAGE: LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT REMPLI D'EAU ET L'AIR ENTIÈREMENT PURGÉ

- A. L'allumage de la veilleuse de cet appareil au gaz est assuré par un système d'allumage piézoélectrique à étincelles. Ne tentez pas d'ouvrir la porte d'accès interne et d'allumer la veilleuse manuellement.
 - B. **AVANT L'ALLUMAGE**, humez l'air tout autour de l'appareil afin d'y déceler une éventuelle odeur de gaz. Humez aussi l'air près du sol, car certains gaz sont plus lourds que l'air et s'y accumulent.
- SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ**
- Ne mettez aucun appareil en marche.
 - Ne touchez à aucun interrupteur; ne vous servez pas des téléphones se trouvant dans le bâtiment.
 - Appelez immédiatement votre fournisseur de service de gaz à partir du téléphone d'un voisin et suivez ses directives.
 - Si vous ne pouvez communiquer avec votre fournisseur de service de gaz, appelez le service des incendies.
- C. Le bouton de réglage du gaz ne doit être enfoncé ou tourné qu'à la main; n'utilisez jamais d'outil. Si le bouton reste coincé, ne tentez pas une réparation; appelez plutôt un technicien d'entretien qualifié. Si vous forcez ou tentez de réparer le bouton, il a risque d'explosion ou d'incendie.
 - D. N'utilisez pas cet appareil même s'il n'a été que partiellement submergé par de l'eau. Communiquez immédiatement avec un installateur qualifié ou un centre de service afin de faire remplacer tout chauffe-eau ayant été submergé lors d'une inondation. Ne tentez jamais de réparer l'appareil! Il doit être remplacé!

OPERATING INSTRUCTIONS



1. **STOP!** It is imperative that you read all safety warnings before lighting the pilot.
 2. Turn the gas control/temperature knob counterclockwise to the "OFF" setting.
 3. Wait ten (10) minutes to clear out any gas. If you then smell gas, **STOP!** Follow " B " in the safety information above on this label. If you do not smell gas, go to the next step.
 4. Turn the gas control/temperature knob clockwise to "PILOT". See Figure 'B'.
 5. Press the gas control/temperature knob all the way in and hold it in. The knob should travel in about 6mm (1/4 inch) if it is set to "PILOT" correctly. While holding the gas control/temperature knob in, click the igniter button continuously (about once a second) for up to 90 seconds or until Status Light begins to blink.
 6. When the status light starts blinking, release the gas control/temperature knob. Set the gas control/temperature knob to the desired setting. See Figure 'C'.
- If the status light does not start blinking within 90 seconds, repeat steps 2 through 5 up to THREE (3) times, waiting 10 minutes between lighting attempts.
- The circuitry in this advanced gas valve requires that you wait 10 minutes between lighting attempts.
- If the status light turns solid red, release the gas control/temperature knob and repeat steps 2 through 5 (waiting 10 minutes before attempting to relight the pilot). If the status light does not start blinking after three lighting attempts, turn the gas control/temperature knob to "OFF" and call a qualified service technician or your gas supplier.

DANGER! Hotter water increases the risk of scald injury. Consult the instruction manual before changing temperature.

Refer to the Lighting Instructions in the Installation Manual for more detailed troubleshooting information.

1. **ARRÊTEZ!** Il est essentiel de lire attentivement tous les messages d'avertissement avant d'allumer la veilleuse.
 2. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens antihoraire jusqu'à la position "OFF".
 3. Afin de laisser se dissiper tout gaz ayant pu s'accumuler, attendez dix (10) minutes. Si vous détectez une odeur de gaz, **ARRÊTEZ!** Suivez la directive de sécurité "B" au haut de cette étiquette. Si vous ne détectez pas d'odeur de gaz, procédez à la prochaine étape.
 4. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens horaire jusqu'à la position "PILOT" (Figure B).
 5. Appuyez complètement sur le bouton de réglage du gaz/température et maintenez-le enfoncé. Le bouton peut s'enfoncer d'environ 6 mm (1/4 po), lorsqu'il est bien positionné à "PILOT". Tout en maintenant le bouton de réglage du gaz/température enfoncé, appuyez de façon répétitive (une fois par seconde) sur le bouton de l'allumeur (jusqu'à 90 secondes), ou jusqu'à ce que le témoin lumineux s'allume.
 6. Lorsque le témoin lumineux se met à clignoter, relâchez le bouton de réglage du gaz/température. Réglez le bouton à la position désirée (Figure C).
- Si le témoin lumineux ne se met pas à clignoter en moins de 90 secondes, reprenez les étapes 2 à 5 jusqu'à TROIS (3) reprises, en prenant une pause de 10 minutes entre chaque essai d'allumage.
- Le processeur sophistiqué de cette commande du gaz force une période d'attente de 10 minutes entre chaque essai d'allumage.
- Si le témoin lumineux passe au rouge de façon continue, relâchez le bouton de réglage du gaz/température et reprenez les étapes 2 à 5, en prenant une pause de 10 minutes entre chaque essai d'allumage. Si le témoin lumineux ne se met pas à clignoter en trois essais d'allumage, ramenez le bouton de réglage du gaz/température à la position "OFF" et faites appel à un technicien d'entretien qualifié ou à votre fournisseur de gaz.

DANGER! Plus l'eau est chaude, plus le risque d'ébouillantage est élevé. Consultez les directives du manuel à ce sujet avant de régler la température. Reportez-vous aux Directives d'allumage du manuel d'installation pour des instructions de dépannage plus détaillées.

TO TURN OFF GAS TO APPLIANCE

1. Turn the gas control/temperature knob counterclockwise to the "OFF" setting. The status light will stop blinking and stay on for a short time after the water heater is turned off. See Figure 'A'.

COUPER L'ALIMENTATION EN GAZ DE L'APPAREIL

1. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens antihoraire jusqu'à la position "OFF". Le témoin lumineux cesse de clignoter et reste allumé un court moment après l'arrêt du chauffe-eau (Figure A).

320217-000

V) FONCTIONNEMENT

Flammes du brûleur

Observez les flammes du brûleur à travers le regard et comparez-les à l'illustration de la Figure 15. Un brûleur fonctionnant normalement devrait produire une flamme bleu pâle. Des flammes aux extrémités bleues et au centre jaune sont satisfaisantes. L'extrémité de la flamme peut même avoir une faible coloration jaune. La flamme ne devrait jamais être entièrement jaune ou avoir une forte teinte bleu-orangé. Une source d'air contaminé peut être à l'origine d'une flamme orangée. Faites appel à un technicien d'entretien qualifié si la flamme n'est pas satisfaisante.

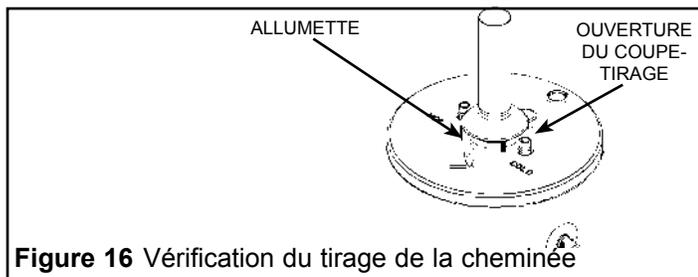


Arrêt d'urgence

Important: s'il survenait une surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne se refermait pas automatiquement, fermez manuellement le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau et faites appel à un technicien d'entretien qualifié (voir Figure 4).

Vérification du tirage de la cheminée

Une fois le chauffe-eau allumé, laissez l'appareil fonctionner pendant 15 minutes et vérifiez ensuite l'intensité du tirage de la cheminée à l'ouverture du coupe-tirage. Approchez la flamme d'une allumette à proximité de l'ouverture du coupe-tirage, comme illustré à la Figure 16. Une aspiration constante de cette flamme vers l'ouverture indique un tirage adéquat. Si la flamme vacille ou s'éteint, cela signifie que des produits de combustion s'échappent de l'ouverture du coupe-tirage. Si cette situation survient, n'utilisez plus le chauffe-eau jusqu'à ce que les réparations ou modifications nécessaires soient effectuées au système d'évacuation des gaz de combustion.



Conditions de service inhabituelles

Condensation

De l'humidité contenue dans les gaz de combustion se condense parfois sur les surfaces du réservoir, ce qui produit des gouttelettes d'eau qui peuvent éventuellement tomber

sur le brûleur ou une autre surface chaude. Cela produit des sifflements ou du grésillement. Ce phénomène de condensation est normal et ne doit pas être confondu avec un réservoir qui fuit. Ce phénomène fluctue au fil des saisons. Les chauffe-eau à haute efficacité énergétique produisent une plus grande quantité de condensation au démarrage ou lorsque de grandes quantités d'eau chaude sont utilisées. Une fois que l'eau atteint une température de 49°C (120°F) et que le chauffe-eau se réchauffe (habituellement après environ une heure), le phénomène de condensation cesse.

Note: si l'appareil non installé avait été entreposé dans un lieu très froid et qu'il ne s'écoule pas suffisamment de temps pour qu'il atteigne la température de la pièce lors de son tout premier démarrage, il arrive parfois que la veilleuse s'éteigne en raison de la forte production de condensation. Il suffit de laisser l'appareil se réchauffer et de le rallumer. L'appareil devrait suivre son cycle de chauffage normal, sans autre complication. Une fois l'installation terminée, laissez toujours le chauffe-eau atteindre la température de la pièce avant de procéder à son démarrage initial. Surveillez l'état des flammes du chauffe-eau pendant au moins 20 minutes lors du démarrage initial, afin de vous assurer qu'une forte condensation ne l'éteigne pas.

Chauffe-eau bruyant

Lors du fonctionnement normal, des bruits et des sons émanent parfois du chauffe-eau. Ces sons sont normaux et peuvent être causés par:

- L'expansion et la contraction normale de pièces métalliques lors du réchauffement et du refroidissement de l'appareil.
- Le brûleur qui émet des sifflements et des sons de claquement en raison de la condensation qui lui tombe dessus.
- Les accumulations de sédiments au fond du réservoir émettent divers bruits. Ceux-ci peuvent également provoquer une défectuosité prématurée du réservoir. Drainez et rincez le réservoir comme spécifié à la rubrique "Drainage et rinçage du chauffe-eau".

Système d'arrêt d'urgence

Ce chauffe-eau est conçu pour s'arrêter automatiquement lorsqu'une des conditions suivantes se présente:

- La veilleuse s'éteint, quelle qu'en soit la raison.
- La température de l'eau dépasse 93°C (200°F).
- Atteinte d'une température excessive dans la chambre de combustion.
- Allumage de vapeurs inflammables.
- Accumulation excessive de poussières et de débris.

Le chauffe-eau est aussi équipé d'un interrupteur thermique à double action. La commande du gaz est raccordée à l'interrupteur thermique à double action, qui est situé sur la plaque interne du chauffe-eau. Cet interrupteur à réarmement manuel désactive la commande du gaz lors de l'atteinte d'une température excessive dans la chambre de combustion ou lors de l'allumage de vapeurs inflammables. Quand l'interrupteur thermique est activé par l'atteinte d'une température excessive dans la chambre de combustion, le chauffe-eau demeure inutilisable jusqu'à ce

que l'interrupteur soit réarmé par un technicien d'entretien qualifié.

La commande du gaz est également reliée à un limiteur de température ou CCT (coupe-circuit thermique). Ce coupe-circuit a pour fonction de couper complètement l'alimentation de l'appareil si la température de l'eau dépasse 93 °C (200 °F). Le CCT est réarmable. Après l'activation du CCT, le chauffe-eau demeure inutilisable jusqu'à ce que la commande du gaz soit inspectée par un technicien d'entretien qualifié. Pour obtenir plus de renseignements sur l'entretien, communiquez avec un technicien d'entretien qualifié ou votre fournisseur.

Anode/odeurs

Les chauffe-eau contiennent tous au moins une anode qui, en se dissolvant très lentement, protège le réservoir émaillé et allonge la durée de vie du chauffe-eau. En fonction de la composition de l'eau, l'anode réagit parfois avec l'eau. Un des commentaires les plus fréquents en relation avec l'anode est le développement d'une odeur "d'oeufs pourris", qui est le résultat d'une réaction entre le soufre contenu dans la source d'eau et l'hydrogène généré par l'anode. Ne retirez pas l'anode du réservoir, cela annule toute garantie, déclarée ou implicite. L'installation d'une anode en aluminium peut réduire ou même éliminer les problèmes d'odeurs. Afin d'éliminer complètement le problème d'odeur, il est parfois nécessaire d'ajouter de l'équipement de filtration spécialisé au système d'alimentation en eau.

De l'eau adoucie artificiellement est très corrosive parce que ce processus substitue les ions calcium et magnésium par des ions sodium. L'utilisation d'un adoucisseur d'eau peut réduire la durée de vie du réservoir du chauffe-eau. L'anode doit être inspectée régulièrement. Elle doit être remplacée lorsqu'elle est dissoute à plus de 50 %.

VI) ENTRETIEN

L'installation et l'entretien du chauffe-eau doivent être effectués en conformité avec toutes les directives énumérées dans les sections I à IX du présent manuel. Toute défectuosité du chauffe-eau reliée à son utilisation dans un système de chauffage est non couverte par la garantie.

Nettoyage périodique du filtre à poussière

1. Si une inspection révèle une accumulation à la surface du filtre, il faut le nettoyer.
2. Il est possible d'utiliser un aspirateur pour éliminer toute accumulation.
3. Il est aussi recommandé d'effectuer une inspection visuelle du pare-flammes. Veuillez lire la section "Nettoyage externe du pare-flammes".

Note: effectuez l'inspection visuelle du pare-flammes en plaçant un miroir sous le chauffe-eau. Une lampe de poche peut être utilisée pour d'illuminer les fentes du pare-flammes, au besoin. Il est recommandé d'effectuer le nettoyage régulier du pare-flammes lorsqu'une inspection révèle l'accumulation de particules étrangères sur le pare-flammes. Consultez la rubrique "Nettoyage externe du pare-flammes" pour connaître les directives de nettoyage.

Drainage et rinçage du chauffe-eau

Il est recommandé de drainer et de rincer le réservoir du chauffe-eau tous les six mois afin de retirer les sédiments qui peuvent s'accumuler lors du fonctionnement normal du chauffe-eau. Il faut également vidanger le chauffe-eau après une longue période d'inutilisation. Procédure de drainage du réservoir:

1. Fermez manuellement le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange du chauffe-eau et placez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante.

Note: le boyau de vidange doit pouvoir résister à une température d'au moins 94°C (200°F). Si le boyau de vidange n'est pas conçu pour soutenir de telles températures, ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité jusqu'à ce que l'eau dans le réservoir ne soit plus chaude.

5. Ouvrez le robinet de vidange du chauffe-eau et laissez s'écouler tout le contenu du réservoir. Rincez le réservoir avec de l'eau afin d'enlever les sédiments.
6. Fermez le robinet de vidange, remplissez complètement le réservoir d'eau et redémarrez le chauffe-eau comme spécifié à la rubrique "Directives d'utilisation". Si le chauffe-eau doit demeurer inutilisé pendant une longue période, il est recommandé de laisser le robinet de drainage du chauffe-eau ouvert.

Important: de la condensation se forme parfois lors du remplissage du réservoir. Ce phénomène de condensation est normal et ne devrait pas être confondu avec un réservoir qui fuit.

Les procédures d'entretien qui suivent concernent les composantes du dispositif de sécurité Flame Guard^{MC} et devraient être effectuées par un technicien d'entretien qualifié.

Vous pouvez commander des pièces de rechange (voir Figures 30 et 31) chez votre distributeur de produits de plomberie. Au moment de commander, veuillez disposer des renseignements suivants:

1. Modèle, numéro de série, numéro de produit.
2. Type de combustible.
3. Numéro de pièce.
4. Description de la pièce.

Inspection périodique

Une inspection visuelle périodique des éléments suivants devrait être effectuée: système d'approvisionnement en air, système d'évacuation, réseau de canalisations d'eau, brûleur principal, veilleuse et coupe-tirage.

Vérifiez les éléments suivants:

1. Obstruction, dommage ou détérioration du système d'évacuation. Assurez-vous que les conduits d'apport d'air comburant et de ventilation ne sont pas obstrués.
2. Accumulation de suie ou de crésote sur le brûleur principal et la veilleuse. Assurez-vous de la présence d'une flamme bleu pâle adéquate.
3. Fuite ou dommage aux canalisations d'alimentation en eau ou en gaz.
4. Présence de matériaux inflammables ou corrosifs à proximité de l'appareil.
5. Présence de matériaux combustibles à proximité de l'appareil.
6. La présence de tout débris sur la surface extérieure du pare-flammes. Consultez la note ci-dessous.

Important: assurez-vous du fonctionnement adéquat du chauffe-eau à la suite de son entretien. Si vous êtes incertain à propos de la procédure d'inspection ou du bon fonctionnement du chauffe-eau et de ses dispositifs spéciaux de sécurité, faites appel à un technicien d'entretien qualifié.

Nettoyage externe du pare-flammes

Important: il est recommandé d'inspecter visuellement le pare-flammes de façon périodique, afin de s'assurer qu'il est libre de poussières, de fibres ou d'autres débris, particulièrement lorsque le chauffe-eau est installé dans un milieu non entretenu. Voici la procédure de nettoyage du pare-flammes:

1. Utilisez un aspirateur pour enlever toute trace de poussière ou de débris accumulés sur le pare-flammes.
2. Si nécessaire, utilisez une brosse à soies douces afin de déloger les particules incrustées.
3. Répétez l'étape 1 si nécessaire.

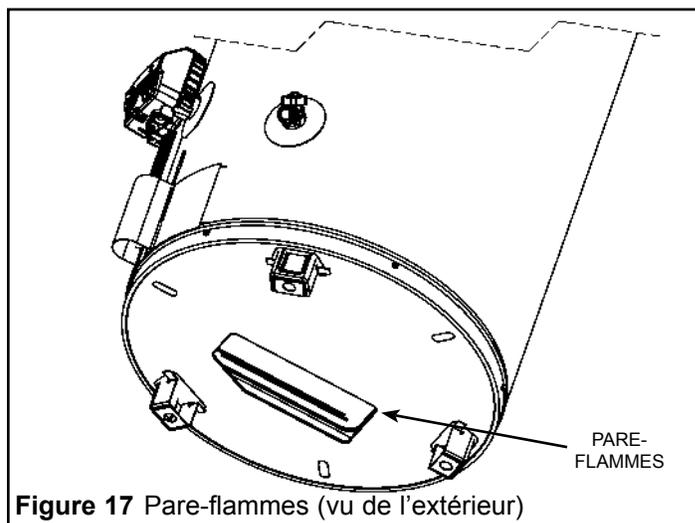


Figure 17 Pare-flammes (vu de l'extérieur)

Nettoyage de la chambre de combustion et du pare-flammes

1. Suivez la procédure décrite à la rubrique "Enlèvement de l'assemblage du collecteur/brûleur".
2. Utilisez un aspirateur pour enlever tout débris dans la chambre de combustion (voir Figure 18). Utilisez de l'air comprimé pour déloger la poussière et les débris ayant pu s'accumuler sur le pare-flammes.
3. Réassemblez le tout en suivant la procédure décrite à la rubrique "Remplacement de l'assemblage du collecteur/brûleur".

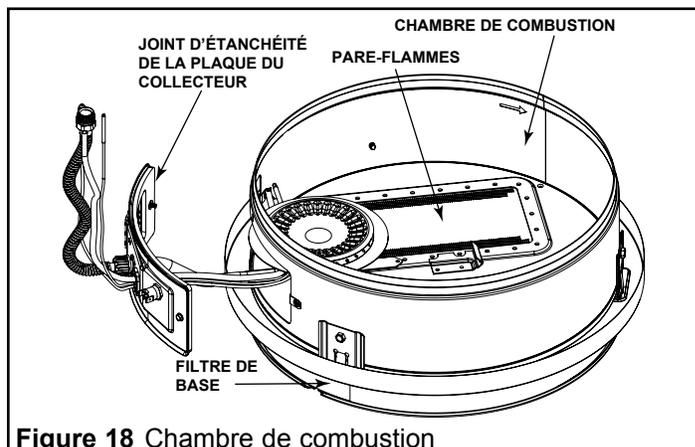
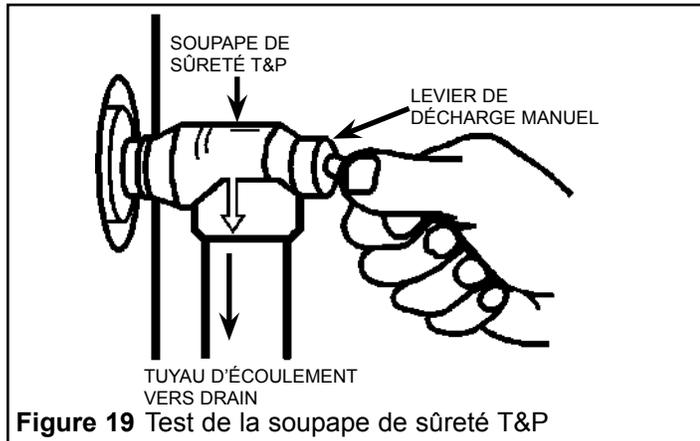


Figure 18 Chambre de combustion

Soupage de sûreté T&P

Déclenchez manuellement la soupape de sûreté T&P au moins une fois par année afin de vous assurer de son fonctionnement normal. Afin de prévenir tout dommage causé par l'eau, la soupape de sûreté T&P doit être reliée à un tuyau d'écoulement se terminant au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante. Tout en vous éloignant le plus loin possible de l'extrémité du tuyau d'écoulement de la soupape de sûreté T&P (l'eau expulsée pourrait être très chaude), soulevez lentement et laissez revenir à sa position initiale le levier de la soupape de sûreté T&P (voir Figure 19) afin de provoquer une décharge d'eau suivie de la fermeture de la soupape. Si, à la suite du test, la soupape ne se referme pas complètement et continue à couler, fermez

immédiatement le robinet d'arrêt manuel situé sur le tuyau d'alimentation en eau froide du chauffe-eau et communiquez avec un technicien d'entretien qualifié.



Réarmement et remplacement de l'interrupteur thermique à double action (TCO) (gaz naturel)

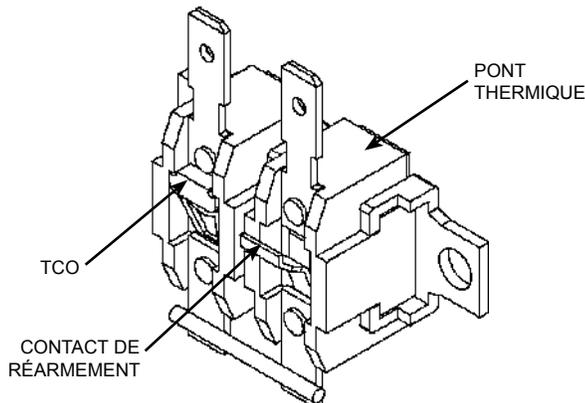


Figure 20 Interrupteur thermique à double action (TCO)

Le système de sécurité de ce chauffe-eau au gaz naturel comprend un interrupteur thermique à double action et à réarmement manuel (TCO en anglais) monté sur la plaque interne de la chambre de combustion. Cet interrupteur thermique désactive la commande du gaz lors de l'atteinte d'une température excessive dans la chambre de combustion. L'accumulation excessive de débris ou de poussière sur le pare-flammes (situé sur le plancher de la chambre de combustion du chauffe-eau) peut être une cause de surchauffe dans la chambre de combustion.

1. Suivez les directives de la rubrique "Nettoyage externe du pare-flammes".
2. Enlevez la porte d'accès extérieure du chauffe-eau et repérez le coupe-circuit thermique qui est situé à la droite de la plaque interne, que scelle la chambre de combustion.
3. Appuyez avec vos doigts sur le contact situé sur la partie avant-droite de l'interrupteur thermique (TCO) (voir Figure 20), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. N'utilisez pas d'outil métallique, comme un tournevis, pour appuyer sur le contact de l'interrupteur thermique (TCO).
4. Assurez-vous que le câble reliant la commande du gaz à l'interrupteur thermique (TCO) est bien insérés sur les

contacts de l'interrupteur thermique (TCO).

5. Remettez la porte d'accès externe en place.
6. Redémarrez le chauffe-eau comme indiqué à la rubrique "Directives d'utilisation".
7. Si la veilleuse continue à s'éteindre après plusieurs tentatives de réarmement, cela peut être un signe que le fusible thermique contenu dans l'interrupteur thermique (TCO) a fondu en raison d'un incident impliquant le dégagement de vapeurs inflammables ou que l'interrupteur thermique (TCO) lui-même est endommagé. N'essayez alors plus de remettre le chauffe-eau en marche, faites plutôt appel à un technicien d'entretien qualifié.

Système d'allumage piézoélectrique

Le système d'allumage piézoélectrique est composé d'un bouton d'allumage, d'une électrode et d'un fil. Lorsque l'on pousse sur le bouton de l'allumeur, une étincelle est produite et cela entraîne l'allumage de la veilleuse (voir Figure 21).

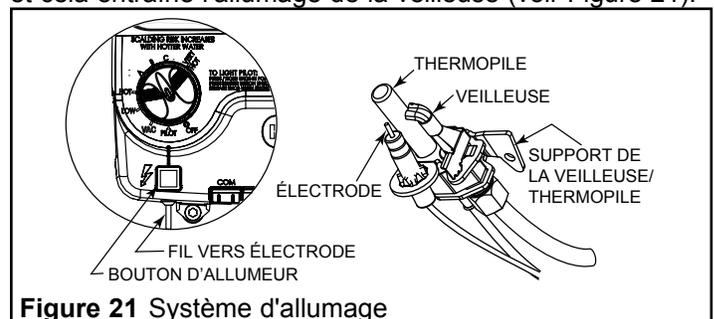


Figure 21 Système d'allumage

Test du système d'allumage

Fermez le robinet d'arrêt manuel situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau. Observez la pointe de l'électrode lors de l'activation de l'allumeur. Il devrait être aisé d'observer une étincelle jaillir de la pointe de l'électrode. Afin d'éviter de recevoir un choc électrique, ne touchez pas au brûleur ou à toute partie métallique de la veilleuse ou de l'assemblage de la veilleuse. Si l'étincelle ne jaillit pas, vérifiez les branchements des fils et assurez-vous que l'électrode n'est pas endommagée. Remplacez l'allumeur s'il est défectueux. La présence de résidus ou de rouille peut empêcher la formation de l'étincelle. Nettoyez la veilleuse et la pointe de l'électrode à l'aide d'un linge humide et asséchez le tout complètement par la suite. La rouille peut être enlevée de la pointe de l'électrode ainsi que de toute surface métallique par un ponçage léger avec de la toile d'émeri ou du papier sablé fin.

Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat

Important: ce chauffe-eau est muni d'un interrupteur thermique réarmable. Ne tentez pas de désactiver ou de modifier ce dispositif de quelque façon que ce soit. N'utilisez que des pièces de remplacement approuvées par le fabricant.

Enlèvement de la commande du gaz/thermostat:

1. Faites tourner le bouton de réglage du gaz jusqu'à la position d'arrêt "OFF" (voir Figure 13).
2. Fermez manuellement le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau (voir Figure 4).
3. Drainez le chauffe-eau. Suivez la procédure décrite à la rubrique "Drainage et rinçage du chauffe-eau".
4. Débranchez le fil de connexion de l'allumeur du fil de l'allumeur. Utilisez une pince à bec effilé pour débrancher les fils rouge (+) et blanc (-) de la thermopile. Dévissez le tube de la veilleuse (clé 7/16 po) et le tube flexible du collecteur (clé 3/4 po), de leur raccord respectif de la commande du gaz/thermostat
Note: les systèmes au propane utilisent un filetage inversé (filetage à gauche) sur le tube flexible du collecteur.
5. Reportez-vous à la rubrique "Alimentation en gaz" (voir Figure 4) et déconnectez le raccord union de la canalisation d'alimentation en gaz. Déconnectez toute canalisation de la commande du gaz/thermostat.
6. Pour retirer la commande de gaz/thermostat, vissez un bout de tuyau de 100 mm (4 po) de longueur dans le raccord d'entrée de la commande et utilisez-le pour dévisser (sens antihoraire) la commande. N'utilisez pas une clé à tuyau pour agripper la commande et la dévisser. Cela pourrait l'endommager et causer une fuite. N'insérez aucun objet coupant dans les raccords d'entrée ou de sortie du gaz de la commande. Cela pourrait endommager la commande du gaz.

Remplacement de la commande du gaz/thermostat:

Pour remettre en place une commande du gaz/thermostat, procédez en ordre inverse. Pour remettre en place la commande de gaz/thermostat, vissez un bout de tuyau de 100 mm (4 po) de longueur dans le raccord d'entrée de la commande et utilisez-le pour visser (sens antihoraire) la commande. **NE SERREZ PAS TROP LA COMMANDE**, cela pourrait l'endommager.

- Utilisez du Teflon® ou un composé de scellement pour filets.
- sur les extrémités des tuyaux et sur le raccord qui s'insère dans le réservoir, à l'arrière de la commande du gaz/thermostat.
- N'oubliez pas de retirer l'écrou à bague placé sur le tube de la veilleuse d'une nouvelle commande du gaz/thermostat.
- Alimentez le réseau en gaz et inspectez-le entièrement afin de détecter d'éventuelles fuites. Éliminez immédiatement toute fuite.

- Ensuite, allumez la veilleuse et le brûleur principal, puis vérifiez le tube du collecteur et le tube de la veilleuse afin de détecter d'éventuelles fuites. Éliminez immédiatement toute fuite.
- Utilisez une solution approuvée et non-corrosive pour détecter les fuites. Si vous ne possédez pas une telle solution, utilisez une solution de savon à vaisselle (1 partie de savon dans 15 parties d'eau) ou du savon à bulles pour enfants. La formation de bulles indique la présence d'une fuite.
- Remplissez complètement le réservoir d'eau avant de procéder à l'allumage et au démarrage du chauffe-eau. Suivez les instructions de la rubrique "Directives d'allumage" de la page 21.
- Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, obtenez des informations supplémentaires auprès d'une personne qualifiée en lui mentionnant le numéro de référence indiqué sur la couverture de ce manuel.

TEFLON® est une marque déposée de E.I. Du Pont De Nemours and Company.

Remplacement de l'assemblage du collecteur/brûleur

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'explosion

- Assurez-vous de bien serrer les vis de la plaque du collecteur.
- Enlevez tout fragment d'isolant en fibre de verre entre le joint d'étanchéité et la chambre de combustion.
- Remplacez le regard s'il est manquant ou endommagé.
- Remplacez le bloc du collecteur s'il est manquant.
- Remplacez le joint d'étanchéité s'il est endommagé.
- Le non-respect de la présente directive peut causer la mort, une explosion ou un incendie.

1. Vérifiez l'état du joint d'étanchéité. Il ne doit pas être endommagé ni comporter de résidus à sa surface (voir Figure 18).
2. Vérifiez l'état du regard. Il ne doit pas être endommagé. Remplacez-le si nécessaire (voir Figure 24).
3. Insérez l'assemblage du collecteur/brûleur à l'intérieur de la chambre de combustion en vous assurant d'insérer la languette du collecteur dans la rainure du support situé dans la chambre de combustion (voir Figure 22).
4. Inspectez le joint d'étanchéité afin de vous assurer qu'il n'y a pas d'isolant en fibre de verre entre le joint d'étanchéité et la chambre de combustion (voir Figure 18).

5. Vissez les deux (2) vis qui retiennent la plaque de l'assemblage du collecteur/brûleur à la chambre de combustion (utilisez un tournevis à douille de 1/4 po). Il ne devrait subsister aucun interstice entre le joint d'étanchéité et la jupe du chauffe-eau. **Important:** ne faites pas fonctionner le chauffe-eau si le joint d'étanchéité n'assure pas un joint étanche entre la plaque de l'assemblage du collecteur et la chambre de combustion.

6. Revissez le tube de la veilleuse (clé 7/16 po) et le tube flexible du collecteur (clé 3/4 po) à leur raccord respectif de la commande du gaz/thermostat (voir Figure 23). Prenez garde de ne pas fausser le filetage et n'ajoutez aucun composé de scellement sur ces raccords.

Important: si l'ensemble de pièces du tube de la veilleuse comporte un écrou à bague, veuillez suivre ces directives pour raccorder le tube de la veilleuse:

- 1.) Insérez l'écrou à bague dans le raccord de la veilleuse de la commande du gaz et vissez-la à la main seulement.
- 2.) Insérez à fond le tube de la veilleuse dans l'écrou à bague puis resserrez l'écrou à l'aide d'une clé de 7/16 po jusqu'à ce que le sertissage de l'écrou forme un joint étanche avec le tube de la veilleuse.
- 3.) Continuez à serrer jusqu'à ce que l'écrou soit solidement en contact avec le boîtier de la commande du gaz.

Note: les systèmes au propane utilisent un filetage inversé (filetage à gauche) sur le tube flexible du collecteur.

7. Raccordez le fil blanc (-) de la thermopile à la commande du gaz/thermostat, puis raccordez les fils rouges de l'interrupteur thermique à l'interrupteur thermique, qui est situé sur la plaque interne.
8. Rebranchez le fil de l'allumeur (voir Figure 23).
9. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau (voir Figure 4).
10. Suivez les directives d'allumage qui se trouvent à l'avant du chauffe-eau. Pendant que le brûleur principal est allumé, effectuez un essai d'étanchéité des joints du tube de la veilleuse et du tube flexible du collecteur avec la commande du gaz, à l'aide d'une solution non-corrosive et approuvée de détection des fuites. Si vous ne possédez pas une telle solution, utilisez une solution de savon à vaisselle (1 partie de savon dans 15 parties d'eau) ou du savon à bulles pour enfants. La formation de bulles indique la présence d'une fuite. Éliminez immédiatement toute fuite.
11. Assurez-vous du bon fonctionnement de l'appareil et remettez en place la porte d'accès externe.

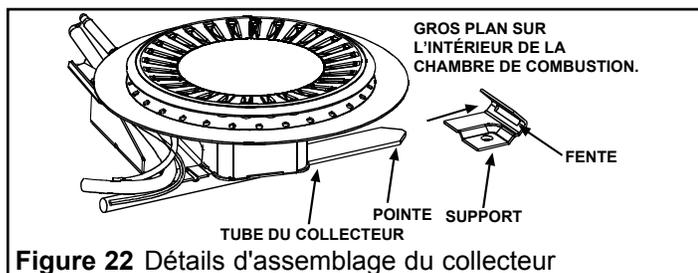


Figure 22 Détails d'assemblage du collecteur

Enlèvement de l'assemblage du collecteur/brûleur

1. Faites tourner le bouton de réglage du gaz jusqu'à la position d'arrêt "OFF" (voir Figures 14 et 23).
2. Avant de procéder à tout entretien, il est important de couper l'alimentation en gaz du chauffe-eau en refermant le robinet d'arrêt manuel situé sur la canalisation principale d'alimentation en gaz du chauffe-eau. Ce robinet est habituellement placé à proximité du chauffe-eau. Notez-bien la position du robinet d'arrêt lorsqu'il est ouvert, puis refermez-le (voir Figure 4).
3. Une fois le chauffe-eau à l'arrêt et avant d'entreprendre tout entretien, laissez s'écouler suffisamment de temps afin que l'appareil se refroidisse.

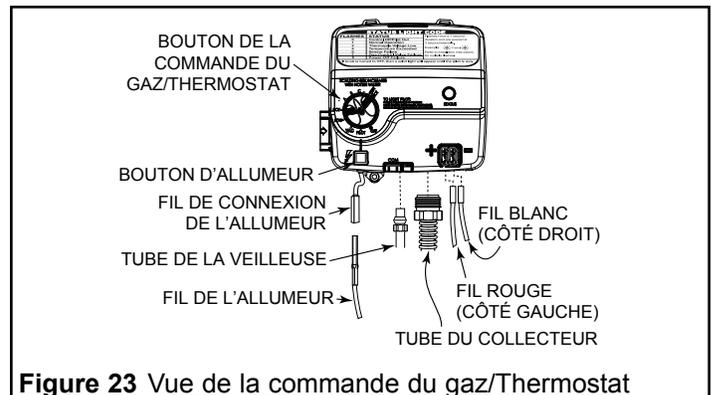
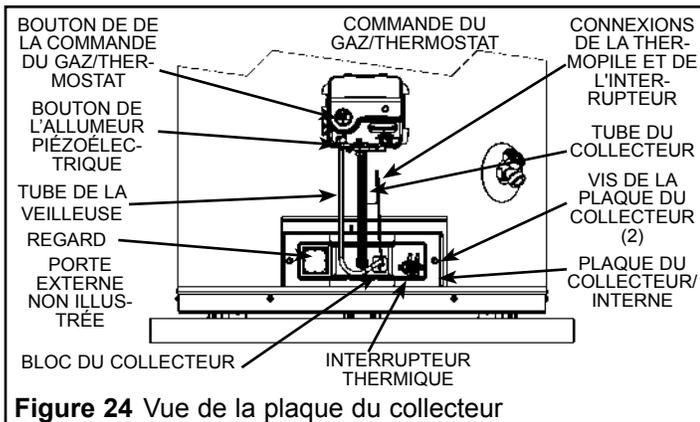


Figure 23 Vue de la commande du gaz/Thermostat

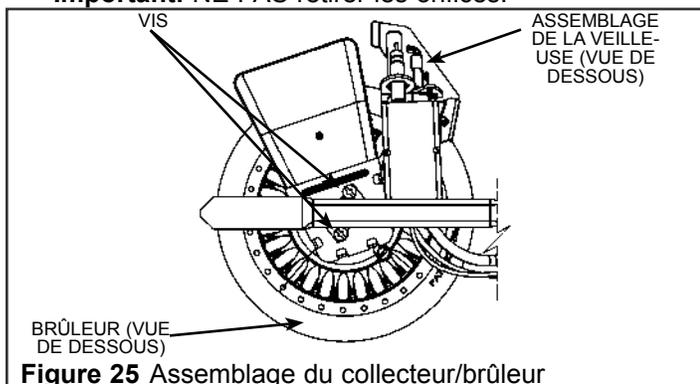
4. Enlevez la porte d'accès externe.
5. Dévissez les éléments suivants de la commande du gaz/thermostat: tube de la veilleuse (clé 7/16 po), fil de l'allumeur, tube flexible du collecteur (clé 3/4 po) (voir Figure 23). **Note:** les systèmes au propane utilisent un filetage inversé (filetage à gauche) sur le tube flexible du collecteur.
6. Utilisez une pince à bec effilé pour débrancher le fil blanc (-) de la thermopile de la commande du gaz/thermostat (voir Figure 23). Ensuite, débranchez les deux fils rouges de l'interrupteur thermique, qui est situé sur la plaque interne (voir Figure 24).
7. Saisissez le tube du collecteur et tirez légèrement vers le bas afin de libérer le tube du collecteur et celui de la veilleuse.
8. Enlevez les vis (tournevis à douille 1/4 po) qui retiennent l'assemblage du collecteur/brûleur à la chambre de combustion du chauffe-eau (voir Figure 24).
9. Retirez avec délicatesse l'assemblage du collecteur/brûleur de la chambre de combustion. **PRENEZ GARDE DE NE PAS ENDOMMAGER DE PIÈCES INTERNES.**



Enlèvement du brûleur de l'assemblage du collecteur/brûleur

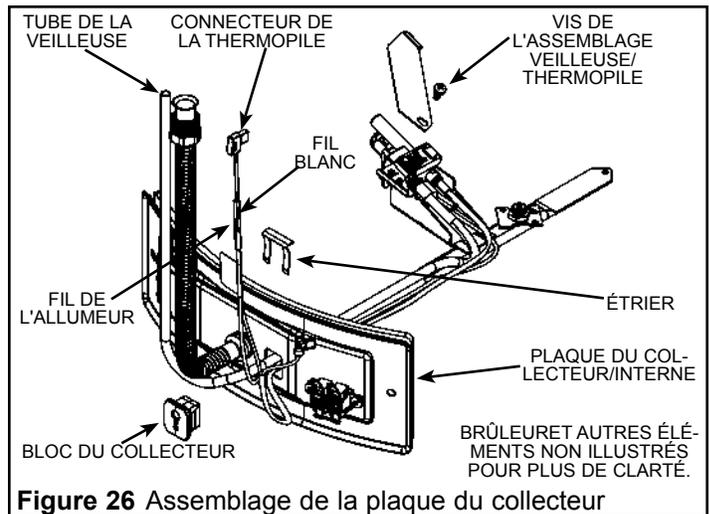
Brûleur au gaz à faible émission de NOx et brûleur au propane

1. Enlevez les deux vis situées sous le brûleur et qui le maintiennent en place.
2. Inspectez le brûleur afin de vous assurer qu'il n'est pas sale ou bloqué. Le brûleur peut être nettoyé avec de l'eau chaude savonneuse (voir Figure 25).
Important: NE PAS retirer les orifices.

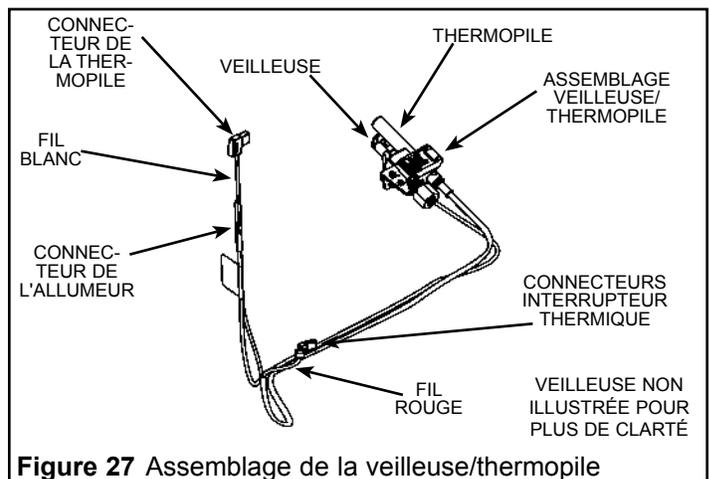


Remplacement de l'assemblage de la veilleuse/thermopile

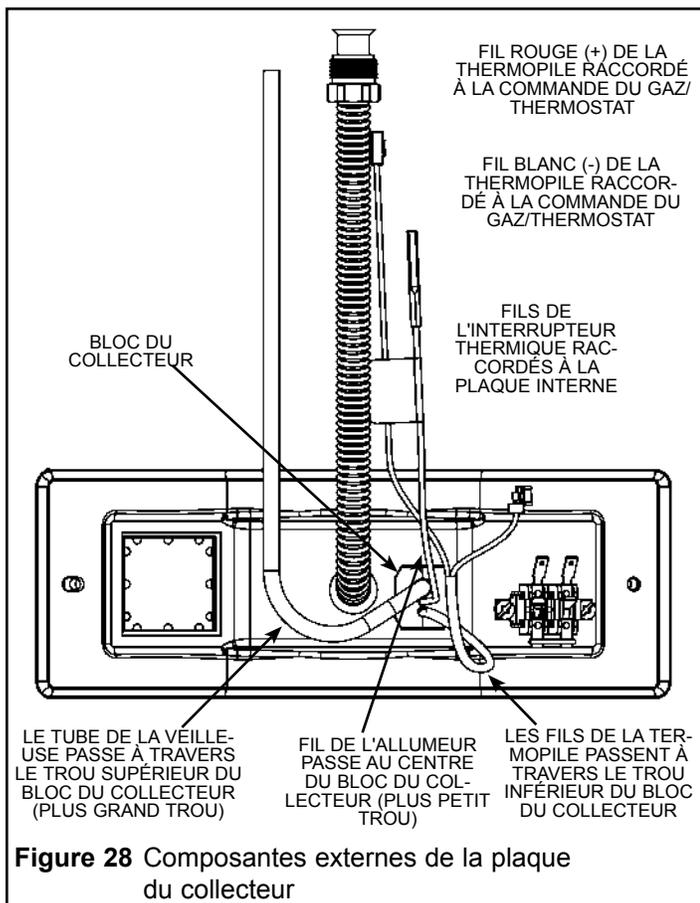
1. Retirez l'assemblage de la plaque du collecteur, comme décrit à la section "Enlèvement de l'assemblage du collecteur/brûleur".
2. Retirez le brûleur afin d'accéder à l'assemblage de la veilleuse/thermopile. Retirez et conservez les vis de fixation du brûleur au collecteur (voir Figure 25).
Important: NE PAS retirer les orifices.
3. Retirez la vis retenant l'assemblage de la veilleuse/thermopile au support de la veilleuse afin de pouvoir les réutiliser plus tard (voir Figure 26).
4. À l'aide d'un tournevis plat, soulevez vers le haut les languettes de retenue situé à l'arrière du bloc du collecteur, puis retirez le bloc du collecteur de la plaque du collecteur.
Important: procédez délicatement afin de ne pas plier ou déplacer la veilleuse. Son emplacement servira de repère pour le pliage du nouvel assemblage de la veilleuse. Prenez note de l'emplacement et de l'ordre des fils du bloc du collecteur,
5. Soulevez l'assemblage de la veilleuse/thermopile (y compris le fil de l'allumeur) de l'assemblage du collecteur.



6. Lisez attentivement cette étape avant de procéder. En utilisant l'ancien assemblage de la veilleuse/thermopile comme guide, pliez le nouveau tube de la veilleuse afin que sa forme corresponde à l'ancienne. Ne formez que les courbes les plus près de la veilleuse avant de passer à la prochaine étape.



7. Insérez le nouveau tube de la veilleuse, le fil de l'allumeur et la thermopile dans l'ouverture de la plaque du collecteur (voir Figure 26).
8. En réutilisant la vis retirée auparavant, vissez le nouvel assemblage de la veilleuse/thermopile. Fixez de nouveau le brûleur au collecteur à l'aide des vis retirées auparavant.
Note: assurez-vous que le conduit d'air du brûleur est orienté vers le côté du collecteur où se trouve la veilleuse (voir Figure 25).
9. Réinstallez le bloc du collecteur dans la plaque du collecteur. Assurez-vous que le tube de la veilleuse et les fils sont positionnés comme illustré à la Figure 28.



10. Pliez avec précaution le nouveau tube de la veilleuse afin qu'il suive le parcours du tube du collecteur.
Note: lors du pliage, NE PAS écraser ou pincer le tube de la veilleuse.
11. Avant de passer à l'étape suivante, insérez l'écrou à bague dans le raccord de la veilleuse de la commande du gaz et vissez-le À LA MAIN SEULEMENT.
12. Installez l'assemblage du collecteur/brûleur. Reportez-vous à la section "Remplacement de l'assemblage du collecteur/brûleur".

VII) CHAUFFAGE COMBINÉ

La présente section traite de l'installation et de l'utilisation d'un système de chauffage "combiné", qui fait appel à un chauffe-eau à usage résidentiel spécialement approuvé à cette fin (voir Figure 29). Cette section s'adresse aux personnes compétentes dans les domaines s'y rapportant, ainsi qu'aux professionnels spécialisés dans la conception et l'installation de systèmes de chauffage combinés.

Il incombe à l'installateur ou au concepteur de respecter tous les codes en vigueur en vue d'assurer l'efficacité et la sûreté de l'installation.

Normes d'installation

Les conditions suivantes doivent être remplies avant de procéder à l'installation d'un système de chauffage combiné:

1. Toutes les canalisations et les composantes raccordées au chauffe-eau pour l'application de chauffage intérieur doivent être fabriquées d'un matériau convenable pour l'acheminement d'eau potable. Le réseau devrait être composé de canalisations neuves fabriquées d'un matériau non ferrugineux. Ne pas utiliser de pompes, de robinetterie ou de raccords, de composés de soudure, de colle ou de composés de scellement qui ne sont pas conçus pour un usage avec de l'eau potable.
2. Ne pas utiliser de canalisations qui ont été enduites de composés de chromate, de scellant à chaudière ("boiler seal"), ni aucun autre composé chimique et n'ajouter aucun produit chimique aux canalisations d'alimentation en eau. Ne pas utiliser de canalisations qui ont été enduites de composés de chromate, de scellant à chaudière ("boiler seal"), ni aucun autre composé chimique et n'ajoutez aucun produit chimique aux canalisations d'alimentation en eau. N'ajoutez pas de produits chimiques, comme ceux utilisés dans les chaudières, dans l'eau potable utilisée pour le chauffage intérieur.
3. N'utilisez pas ce chauffe-eau afin de remplacer une chaudière.

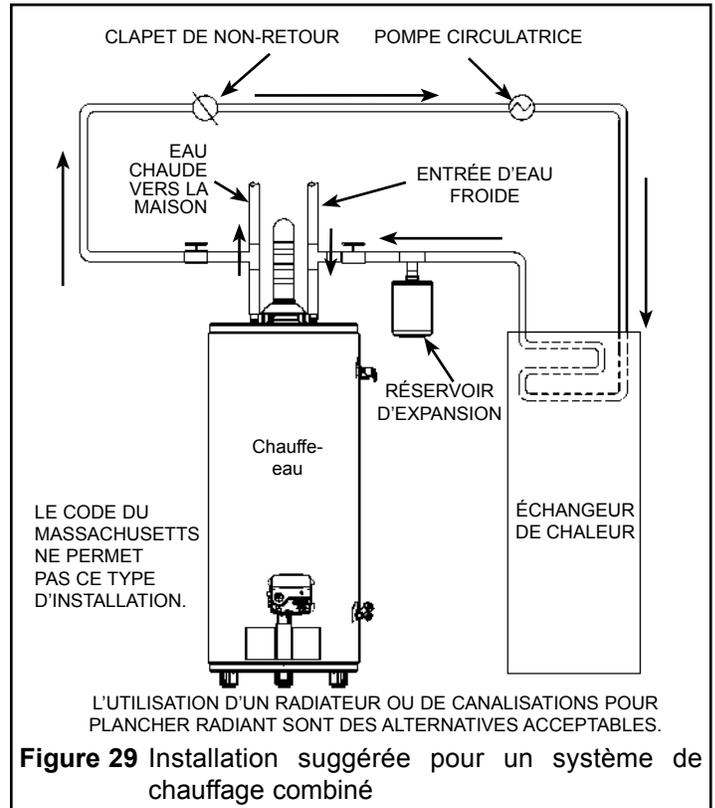


Figure 29 Installation suggérée pour un système de chauffage combiné

4. Si le système de chauffage intérieur requiert de l'eau à une température supérieure à 60°C (140°F), il faut procéder à l'installation d'un robinet-mélangeur ou de tout autre dispositif permettant de diminuer la température dans la conduite d'alimentation en eau chaude afin de réduire les risques d'ébullition.
5. Si le chauffe-eau est relié à une canalisation d'alimentation en eau froide munie d'un dispositif de non-retour, ou s'il est installé dans un système "fermé", la pose d'un réservoir d'expansion à diaphragme adéquatement dimensionné est obligatoire afin de remédier au phénomène d'expansion thermique de l'eau, qui peut faire suinter la soupape de sûreté T&P lors du cycle de chauffage.
6. Afin d'assurer une puissance calorifique suffisante au système, il est essentiel de dimensionner adéquatement le chauffe-eau, de telle sorte qu'il puisse répondre à la demande de l'application de chauffage intérieur et de celle de distribution d'eau potable. Le dimensionnement et l'installation d'un système combiné doivent être effectués par des personnes compétentes et en conformité avec les règles de vos fournisseurs de services publics ou les exigences des codes en vigueur dans votre région.

Le choix de la puissance du chauffe-eau utilisé dans une telle application doit être basé sur la charge de chauffage nominale de l'édifice à chauffer, plus les besoins en eau potable.

IL EST IMPORTANT DE SURDIMENSIONNER LE CHAUFFE-EAU DE FAÇON À ASSURER UNE PUISSANCE CALORIFIQUE SUFFISANTE À LA FOIS POUR LE CHAUFFAGE INTÉRIEUR ET LE CHAUFFAGE DE L'EAU POTABLE.

IX) GUIDE DE DÉPANNAGE

| PROBLÈME | CAUSES PROBABLES | SOLUTIONS |
|--|---|--|
| BRÛLEUR NE S'ENFLAMME PAS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Veilleuse éteinte. 2. Température de consigne du thermostat trop basse. 3. Pas de gaz. 4. Canalisations de gaz encrassées. 5. Tube de la veilleuse encrassé. 6. Collecteur du brûleur encrassé. 7. TCO déclenché/Blocage du pare-flammes 8. Thermopile ne fonctionne pas. 9. Thermostat fonctionne mal. 10. Chauffe-eau dans espace confiné. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Allumer la veilleuse. Voir "Instructions d'allumage". 2. Régler le bouton du thermostat à la température désirée. 3. Consulter le fournisseur de gaz. 4. Appeler fournisseur - un collecteur de sédiments doit être installé. 5. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 6. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 7. Nettoyer pare-flammes. 8. Remplacer thermopile. 9. Remplacer commande. 10. Fournir un apport d'air suffisant. |
| ODEURS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Soufre dans l'eau. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer une anode en aluminium. Joindre le Service de soutien résidentiel. |
| FLAMME DU BRÛLEUR JAUNE ET VACILLANTE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Air secondaire insuffisant. 2. Faible pression du gaz. 3. Blocage du conduit de cheminée du chauffe-eau ou du conduit d'évacuation. 4. Blocage du pare-flammes 5. Collecteur du brûleur encrassé. 6. Chauffe-eau dans espace confiné. 7. Orifice encrassé. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir un apport d'air suffisant 2. Consulter le fournisseur de gaz. 3. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 4. Nettoyer pare-flammes. 5. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 6. Fournir un apport d'air suffisant. 7. Nettoyer ou remplacer l'orifice. |
| LA VEILLEUSE NE S'ENFLAMME PAS OU NE DEMEURE PAS ALLUMÉE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Allumeur ne fonctionne pas. 2. Interrupteur thermique déclenché. 3. Thermopile mal branché. 4. Air dans les canalisations du gaz. 5. Séquence d'allumage non respectée. Le bouton de la commande du gaz n'est pas maintenu enfoncé pendant un temps suffisant. 6. Faible pression du gaz. 7. Pas de gaz. 8. Canalisations de gaz encrassées. 9. Courants d'air. 10. Coupe-circuit thermique activé (CCT) (commande du gaz). | <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacer assemblage de la veilleuse. 2. Lire les instructions d'allumage. 3. Bien enfoncer le connecteur. 4. Purger l'air des canalisations. 5. Ne tentez pas d'allumer la veilleuse si le témoin est rouge. Pour plus de détails, consultez la section "Tableau des codes de diagnostics". 6. Consulter le fournisseur de gaz. 7. Consulter le fournisseur de gaz. 8. Avertir le fournisseur de gaz Installer un collecteur de sédiments dans la canalisation de gaz. 9. Trouver et éliminer la source. 10. Remplacer la commande du gaz/thermostat. |
| COÛTS DE FONCTIONNEMENT ÉLEVÉS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Température de consigne trop élevée. 2. Sédiments ou calcaire dans le réservoir. 3. Chauffe-eau de capacité insuffisante. 4. Raccordements d'eau inversés. 5. Robinets qui fuient. 6. Fuite de gaz. 7. Gaspillage d'eau chaude. 8. Longues canalisations non-isolées. 9. Canalisations dans un mur extérieur. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Abaisser la température de consigne. 2. Drainer le réservoir, un traitement de détartrage peut être requis. 3. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure. 4. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide. 5. Colmater les fuites. 6. Consulter votre fournisseur/technicien d'entretien. 7. Modifier habitudes. 8. Isoler canalisations. 9. Isoler canalisations. |

| PROBLÈME | CAUSES PROBABLES | SOLUTIONS |
|--|--|--|
| PAS ASSEZ D'EAU CHAUDE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Température de consigne du thermostat trop basse. 2. Sédiments ou calcaire dans le réservoir. 3. Chauffe-eau sous-dimensionné. 4. Raccordements d'eau inversés. 5. Robinets qui fuient. 6. Gaspillage d'eau chaude. 7. Longues canalisations non-isolées. 8. Canalisations d'eau chaude dans un mur extérieur. 9. Faible pression du gaz. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter la température de consigne. 2. Drainer le réservoir, un traitement de détartrage peut être requis. 3. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure. 4. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide. 5. Colmater les fuites. 6. Modifier habitudes. 7. Isoler canalisations. 8. Isoler canalisations. 9. Consulter le fournisseur de gaz. |
| RÉTABLISSEMENT LENT DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU | <ol style="list-style-type: none"> 1. Air secondaire insuffisant. 2. Blocage du conduit de cheminée du chauffe-eau ou du conduit d'évacuation. 3. Faible pression du gaz. 4. Mauvais calibrage thermostat. 5. Température de consigne du thermostat trop basse. 6. Chauffe-eau sous-dimensionné. 7. Raccordements d'eau inversés. 8. Gaspillage d'eau chaude. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée, le déflecteur et le brûleur. 2. Nettoyer la cheminée; trouver et éliminer la source 3. Consulter le fournisseur de gaz. 4. Remplacer contrôleur. 5. Augmenter la température de consigne. 6. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure. 7. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide. 8. Modifier habitudes. |
| LA SOUPAPE DE SÛRETÉ COULE OU SUINTE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Pression d'eau trop élevée 2. Phénomène d'empilage. 3. Système "fermé". | <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer réducteur de pression, soupape de surpression. 2. Abaisser la température de consigne. 3. Consulter la rubrique "Système fermé/ Expansion thermique". |
| LE THERMOSTAT NE S'ÉTEINT PAS | <ol style="list-style-type: none"> 1. Thermostat fonctionne mal. 2. Mauvais calibrage thermostat. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacer contrôleur. 2. Remplacer contrôleur. |
| ODEURS DE COMBUSTION | <ol style="list-style-type: none"> 1. Air secondaire insuffisant. 2. Blocage du conduit de cheminée du chauffe-eau ou du conduit d'évacuation. 3. Chauffe-eau dans espace confiné. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée, le déflecteur et le brûleur. 2. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 3. Fournir un apport d'air suffisant. |
| ÉMISSION DE FUMÉE ET FORMATION DE SUIE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Air secondaire insuffisant. 2. Faible pression du gaz. 3. Blocage du conduit de cheminée du chauffe-eau ou du conduit d'évacuation. 4. Thermostat fonctionne mal. 5. Chauffe-eau dans espace confiné. 6. Flamme du brûleur jaune et vacillante. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée du chauffe-eau, le déflecteur et le brûleur. 2. Consulter le fournisseur de gaz. 3. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 4. Remplacer contrôleur. 4. Fournir un apport d'air suffisant. 6. Consulter la rubrique "Flamme du brûleur jaune et vacillante". |
| CONDENSATION | <ol style="list-style-type: none"> 1. Température de consigne trop basse. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter la température de consigne |
| FLAMME SE SOULÈVE DU BRÛLEUR ET FLOTTE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Orifice surdimensionné. 2. Pression du gaz trop élevée. 3. Blocage du conduit de cheminée du chauffe-eau ou du conduit d'évacuation. 4. Courants d'air. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer l'orifice approprié. 2. Consulter le fournisseur de gaz. 3. Nettoyer; trouver et éliminer la source. 4. Trouver et éliminer la source. |
| FLAMME DU BRÛLEUR TROP HAUTE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Orifice surdimensionné. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer l'orifice approprié. |
| LA FLAMME DISPARAÎT À L'ORIFICE | <ol style="list-style-type: none"> 1. Thermostat fonctionne mal. 2. Faible pression du gaz. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacer contrôleur. 2. Consulter le fournisseur de gaz. |

| PROBLÈME | CAUSES PROBABLES | SOLUTIONS |
|------------------------------------|---|---|
| FLAMME DE VEILLEUSE TROP PETITE | <ol style="list-style-type: none">1. Tube de la veilleuse ou orifice encrassé.2. Faible pression du gaz. | <ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer; trouver et éliminer la source.2. Consulter le fournisseur de gaz. |

Tableau des codes de diagnostics

| CODES D'ÉTAT DEL | PROBLÈME | SOLUTIONS |
|--|---|--|
| 0 CLIGNOTEMENTS (DEL NON ALLUMÉE) | La veilleuse n'est pas allumée ou la thermopile n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Le témoin ne clignote pas jusqu'à ce que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale. Il faut parfois jusqu'à 90 secondes de chauffe par la veilleuse pour que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale et que le témoin se mette à clignoter. 2. Si le témoin ne se met pas à clignoter après 3 essais d'allumage, vérifiez si l'appareil est bien alimenté en gaz. Enlevez le panneau d'accès externe. Appuyez sur le bouton de réarmement. Remettez la porte d'accès externe en place. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Regardez la flamme de la veilleuse à travers le regard. Si la veilleuse n'est pas visible, vérifiez l'allumeur ou l'alimentation en gaz de la veilleuse. 3. Si la veilleuse est visible et que le témoin ne se met pas à clignoter après 90 secondes de fonctionnement continu de la veilleuse, il se pourrait que la veilleuse ne chauffe pas suffisamment la thermopile ou que la thermopile soit défectueuse. |
| TÉMOIN ROUGE ALLUMÉ EN CONTINU | La veilleuse a récemment été éteinte et la thermopile refroidit. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Le témoin ne clignote pas jusqu'à ce que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale. Il faut parfois jusqu'à 90 secondes de chauffe par la veilleuse pour que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale et que le témoin se mette à clignoter. |
| 1 CLIGNOTEMENT (TOUTES LES 3 SECONDES) | Fonctionnement normal | <ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune mesure corrective nécessaire. |
| 2 CLIGNOTEMENTS | La veilleuse est allumée mais la thermopile ne produit pas la tension de sortie nécessaire. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". La thermopile est défectueuse, les connexions ne sont pas assez serrées, ou la flamme de la veilleuse est trop faible. |
| 4 CLIGNOTEMENTS | Le capteur de la commande du gaz a détecté une surchauffe de l'eau. Dans ce cas, le brûleur principale et la veilleuse sont mis à l'arrêt. Comme la veilleuse est éteinte, ce code ne s'affiche qu'après le réallumage de la veilleuse. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat". |
| 5 CLIGNOTEMENTS | Le capteur de température (thermistance) est défectueux. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Remplacez le capteur de température (thermistance). |

| CODES D'ÉTAT DEL | PROBLÈME | SOLUTIONS |
|---------------------|--|---|
| 7 CLIGNOTEMENTS | Commande du gaz défectueuse. | 1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat". |
| 8 CLIGNOTEMENTS | Cette condition ne survient que si la commande du gaz/thermostat a été mise à l'arrêt et qu'une tension continue à être générée par la thermopile. Cela peut survenir quand la thermopile ne refroidit pas aussi rapidement que prévu après l'arrêt de l'appareil. Cela peut aussi survenir quand le bouton de la commande du gaz/thermostat est à OFF et que la veilleuse continue à fonctionner parce que la soupape de la veilleuse est collée en position ouverte. | 1. Assurez-vous que le bouton de la commande du gaz/thermostat est bel et bien à OFF. Attendez une minute. Enlevez le panneau d'accès externe. Vérifiez la présence de la flamme de la veilleuse à travers le regard. Si vous apercevez la flamme de la veilleuse et que le bouton de la commande du gaz/thermostat est bien à OFF, cela veut dire que la soupape de la veilleuse est collée en position ouverte. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat". 2. Si vous n'apercevez pas la flamme de la veilleuse lorsque le bouton de la commande du gaz/thermostat est à OFF, attendez pendant 10 minutes afin de laisser le temps à la thermopile de refroidir, puis tentez de rallumer la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette du chauffe-eau. Si cette condition se reproduit, remplacez la commande du gaz/thermostat. Lire la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat". |

IX) REPAIR PARTS ILLUSTRATION

1. RACCORD DE SORTIE D'EAU CHAUDE
2. RACCORD D'ENTRÉE D'EAU FROIDE
3. COUPE-TIRAGE
4. SOUPAPE DE SÛRETÉ TEMPÉRATURE ET PRESSION
6. ANODE
7. TUBE D'IMMERSION
9. ROBINET DE VIDANGE
10. ASSEMBLAGE BRÛLEUR/COLLECTEUR
11. COMMANDE DU GAZ/THERMOSTAT
12. PORTE D'ACCÈS EXTERNE
14. INTERRUPTEUR THERMIQUE À DOUBLE ACTION (TCO)
15. TUBE FLEXIBLE DU COLLECTEUR

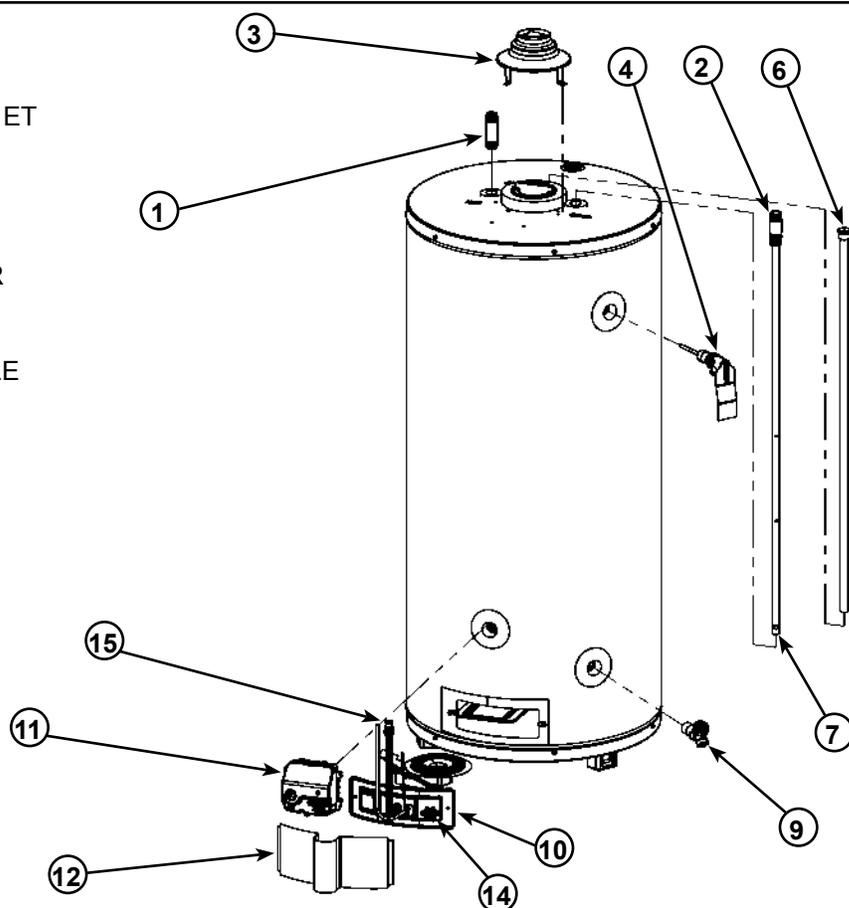


Figure 30 Pièces de rechange (chauffe-eau avec commande Vesta)

14. INTERRUPTEUR THERMIQUE À DOUBLE ACTION (TCO)
15. TUBE FLEXIBLE DU COLLECTEUR
17. ASSEMBLAGE DE LA VEILLEUSE
18. REGARD
19. BLOC DU COLL. ET ÉTRIER
20. PLAQUE INTERNE ASS. DU COLLECTEUR
21. COLLECTEUR
22. TUBE DE LA VEILLEUSE
23. ORIFICE DU GAZ
24. JOINT D'ÉTANCHÉITÉ DE LA PLAQUE INTERNE ASS. DU COLLECTEUR
25. BRÛLEUR

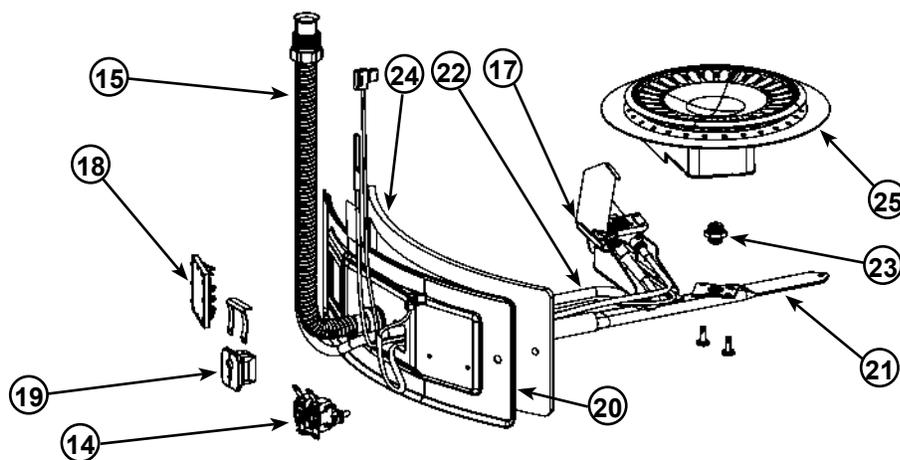
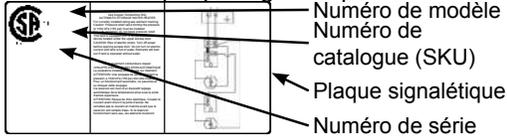


Figure 31 Assemblage du collecteur/plaque interne (Vesta)

GARANTIE LIMITÉE

Avant d'effectuer une demande de service ou une demande au sujet de la garantie, veuillez obtenir les renseignements suivants de la plaque signalétique du chauffe-eau:



| | | | | | | | |
|--------------------------------|---|---|---|---|---|----|----|
| Code de garantie: | P | R | S | U | V | W | Y |
| Années de garantie, réservoir: | 3 | 5 | 6 | 8 | 9 | 10 | 12 |
| Années de garantie, pièces: | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |

Le numéro de série contient le code de garantie et la date de fabrication:

U9999 F999999

Exemple: U1005 F001234

Code de garantie
Année de fabrication
Semaine de fabrication

Fabriqué la 5^e semaine de l'année
Fabriqué en 2010
8 ans réservoir, 2 ans pièces

Le code de garantie permet de connaître la durée des garanties, voir tableau ci-dessus.

GARANTIE LIMITÉE

CHAUFFE-EAU À ACCUMULATION DE TYPE RÉSIDENTIEL INSTALLÉ DANS UNE HABITATION UNIFAMILIALE

A. PERSONNES À QUI S'APPLIQUE LA GARANTIE.

GSW WATER HEATING ET SES FOURNISSEURS, (collectivement, le "Fabricant") offre la présente garantie uniquement à l'acheteur ou consommateur initial (ci-après, le "propriétaire") du chauffe-eau, dans les limites du territoire continental des États-Unis, du Canada et de leurs territoires, tant et aussi longtemps qu'il occupe la résidence familiale dans laquelle le chauffe-eau a été installé à l'origine et, ce pour la période précisée ci-dessous. La présente garantie n'est pas cessible. La présente garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé à des fins commerciales ou industrielles ou encore s'il approvisionne plus d'une habitation. Les consommateurs doivent conserver la preuve d'achat remise au point de vente pour se prévaloir de la présente garantie.

B. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA GARANTIE.

Le chauffe-eau est garanti pourvu que son installation, son utilisation et son entretien aient été faits conformément aux directives écrites qui l'accompagnent. Le chauffe-eau doit être installé de manière à ce que, si le réservoir ou tout accessoire de celui-ci fait l'objet d'une fuite, l'écoulement ainsi généré n'occasionne pas de dommage aux lieux où il est installé. La température du chauffe-eau ainsi que la soupape de surpression, qui doit être raccordée au drain le plus près, doivent être réglées de manière à ne pas causer de dommage dans l'éventualité où la soupape est activée. Le manuel accompagnant le chauffe-eau contient des renseignements plus détaillés et des illustrations dont vous devez prendre connaissance.

C. OBLIGATIONS DU FABRICANT ET PÉRIODE DE GARANTIE.

1. **Réservoir interne.** Si le réservoir accuse une fuite après son installation originale et au cours de la période de la garantie correspondant au code présenté au haut de cette page, le Fabricant fournit au propriétaire un chauffe-eau neuf comparable à ce que sa gamme de produits offre à ce moment-là. Dans l'hypothèse où les normes de l'industrie, des changements réglementaires, des améliorations de produit ou la désuétude du produit interdisent au Fabricant de fournir un chauffe-eau de remplacement de modèle identique conformément à la présente garantie, le propriétaire reçoit un nouveau chauffe-eau de capacité comparable; toutefois, la plus-value de la ou des composantes du chauffe-eau de remplacement installées par le Fabricant lui est imputée. Un numéro d'autorisation préalable doit être obtenu auprès du Fabricant avant le remplacement du chauffe-eau. La présente garantie est restreinte à un seul chauffe-eau de remplacement par lieu d'installation initiale.
2. **Composantes.** Si une composante, outre le réservoir interne, est jugée défectueuse par le Fabricant, soit dans son matériel ou dans sa fabrication, au cours de la période de garantie correspondant au code présenté dans le tableau ci-dessus (période qui commence à courir à la date d'installation originale du chauffe-eau), le Fabricant offre au Propriétaire le remplacement de la pièce défectueuse. La présente garantie est restreinte à une seule pièce de remplacement par pièce originale.
3. **Retour d'un chauffe-eau défectueux ou d'une composante défectueuse.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées déficiences du chauffe-eau ou des composantes. Il incombe au propriétaire (se reporter au paragraphe D.3) de retourner le chauffe-eau ou la composante, ou les deux, au Fabricant.
 - a. Retour d'un chauffe-eau: ce dernier doit être accompagné de toutes ses composantes ainsi que de la plaque signalétique.
 - b. Toutes les pièces retournées doivent porter une étiquette d'identification comprenant le numéro de modèle, le numéro de SKU, le numéro de série, la date d'achat et la date d'installation du chauffe-eau.
 - c. AUCUNE GARANTIE NE PEUT AVOIR UNE PORTÉE PLUS GRANDE QUE CELLE DÉCRITE DANS LE PRÉSENT CERTIFICAT. LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE CONSTITUE, DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA SEULE GARANTIE, QUI ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, DÉCLARATION OU OBLIGATION DU FABRICANT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET QUELLE QU'EN SOIT L'ORIGINE (CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, NÉGLIGENCE, PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT, EFFET DE LA LOI OU AUTRE ORIGINE) CONCERNANT L'APPAREIL, SON ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ, SON INSTALLATION, SON FONCTIONNEMENT, SA RÉPARATION OU SON REMPLACEMENT. LE FABRICANT NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LES OBLIGATIONS DU FABRICANT NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE SUPÉRIEURES AU COÛT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES OU DE L'APPAREIL.

D. EXCLUSIONS.

1. L'appareil ne doit pas être installé là où des dégâts d'eau peuvent découler d'une fuite. Des mesures doivent être prises afin d'acheminer toute eau d'écoulement provenant de l'appareil par un tuyau de vidange en bon état de fonctionnement. Étant entendu que toute unité de ce type peut éventuellement accuser une fuite, vous devez prendre les mesures nécessaires pour vous protéger contre d'éventuels dégâts d'eau. Le Fabricant décline toute responsabilité à l'égard de tels dégâts, de dommages accessoires ou indirects, subis par le propriétaire de l'unité ou un tiers.
2. Le Fabricant n'engage aucunement sa responsabilité aux termes de la présente garantie dans les cas suivants, et, le cas échéant, celle-ci est nulle et sans effet:
 - a. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a fait l'objet d'une utilisation abusive, d'une modification, de négligence ou d'un accident; ou

- b. Le chauffe-eau n'a pas été installé conformément aux codes en vigueur en matière de plomberie ou du bâtiment, ou à la réglementation applicables dans le territoire visé, ou à défaut, du Code d'installation du gaz naturel et du propane ou du Code canadien de l'électricité, ou des deux, en leur version en vigueur; ou
 - c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu selon les directives du Fabricant, notamment par l'installation de toute pièce de rechange non approuvée par le Fabricant; ou
 - d. Le chauffe eau ou toute composante de celui-ci est endommagé ou ne peut fonctionner en raison du fait que le réservoir est vide ou n'est pas plein (y compris dans le cas où les éléments sont brûlés alors que le réservoir est vide); ou
 - e. Le chauffe-eau ou une composante de celui-ci a été immergé dans l'eau; ou
 - f. Le chauffe-eau a été exposé à des conditions atmosphériques très corrosives. La garantie ne s'applique pas si l'appareil a été notamment exposé à des sels, à des produits chimiques, à des gaz d'évacuation, à des polluants ou à des contaminants; ou
 - g. Le chauffe eau n'a pas été en tout temps alimenté en eau potable; ou
 - h. Un chauffe-eau de remplacement est demandé pour des motifs liés au bruit, au goût, à l'odeur, à la décoloration ou à la rouille; ou
 - i. Le chauffe-eau a été utilisé à des températures supérieures à la température maximale du thermostat ou du dispositif de contrôle fourni par le Fabricant, ou à des pressions d'eau supérieures à celles recommandées sur l'unité; ou
 - j. Le chauffe-eau a été utilisé alors que l'anode ne fonctionne pas; ou
 - k. Le chauffe eau a été approvisionné d'eau dessalée (désionisée) ou utilisé avec une telle eau; ou
 - l. Le chauffe-eau a été déplacé de son emplacement initial installation; ou
 - m. Le chauffe-eau a été installé à l'extérieur (le chauffe-eau visé est uniquement destiné à être installé à l'intérieur); ou
 - n. Le chauffe-eau a été converti, ou on a tenté de le convertir, pour en modifier la tension ou la puissance, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou de le faire fonctionner avec un autre type de gaz, s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
 - o. Le chauffe-eau n'a pas utilisé à sa puissance nominale ou avec le carburant pour lequel il a été conçu; ou
 - p. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a des défaillances en raison de l'accumulation de sédiments; ou
 - q. Le chauffe-eau n'a pas été muni d'une soupape de décharge et de sécurité thermique certifiée ANSI Z21.22/CSA "Requirements for Relief Valves for Hot Water Supply Systems"; ou
 - r. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a connu une défaillance en raison du feu, d'une inondation, de l'éclair, d'un cas fortuit ou de tout événement imprévisible ou indépendant de la volonté du Fabricant; ou
 - s. Le chauffe-eau a été installé dans un système fermé ne permettant pas une expansion thermique adéquate.
3. À moins que le droit applicable ne l'interdise, le propriétaire, et non le Fabricant, est responsable des frais engagés au titre de la main-d'œuvre et des autres frais engagés pour le déplacement, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou de toute pièce de celui-ci présumément défectueux ou des frais engagés afin de remédier à une défaillance du produit et il doit assumer ces frais. Ces frais peuvent notamment comprendre:
- a. Les frais de transport, de manutention et de livraison liés à l'envoi d'un nouveau chauffe-eau ou d'une pièce de remplacement au propriétaire.
 - b. Les frais nécessaires ou accessoires au déplacement des pièces ou du chauffe-eau défectueux ou les frais liés à l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une nouvelle composante de celui-ci.
 - c. Le coût du matériel requis pour l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une composante de remplacement et des permis requis à cette fin, le cas échéant; et
 - d. Les frais nécessaires ou accessoires liés au retour d'une composante ou d'un chauffe-eau défectueux à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les modalités de la présente garantie restreinte ne peuvent être modifiées par qui que ce soit, que cette personne déclare ou non représenter ou agir au nom du Fabricant.
- E. DEMANDE AU TITRE DE LA GARANTIE PAR LE PROPRIÉTAIRE INITIAL.
- 1. Le propriétaire doit soumettre sa réclamation au titre de la garantie directement au Service à la clientèle du Fabricant, dont l'adresse et le numéro de téléphone sont présentés ci-dessous. Le Fabricant traitera la demande.
 - 2. Veuillez avoir les renseignements suivants à portée de main lors de toute communication : numéro de modèle, numéro de série, date d'achat, date d'installation et lieu d'installation du chauffe-eau.

La présente garantie et les obligations du Fabricant sont régies et interprétées conformément aux lois applicables dans la province d'Ontario et au Canada. Cette garantie ne limite en rien les droits légaux du consommateur aux termes de ces lois, sauf dans la mesure où on peut renoncer à ces droits ou ils peuvent être remplacés, auquel cas les dispositions du présent certificat sont réputées modifiées en conséquence. Malgré l'invalidation, en totalité ou en partie, de toute disposition du présent certificat, les autres dispositions qu'il contient demeurent valides. Le seul recours possible contre le Fabricant est la réparation ou le remplacement, ou les deux, d'une pièce ou d'un appareil.

GSW Water Heating
599, rue Hill Ouest
Fergus, ON Canada N1M 2X1
Pour toute question:

Visitez nos sites Web: www.gsw-wh.com ou www.johnwoodwaterheaters.com; ou
écrivez nous par courriel à techsupport@gsw-wh.com; ou
Appelez notre Service technique au 1 888 GSW TECH (479 8324)